L'ESTUAIRE Généalogique

SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DE RIMOUSKI
SGHR

Trentième année
Prix : 6,00 $

Numéro 119
Automne 2011

Pages 65 à 96

Équipe de balle molle vers 1928-1930
commanditée par Albert Michaud, commerçant de Rimouski
(Collection Philippe Michaud)

SOMMAIRE

Informations générales....66
Bilan de l'exercice 2010-2011....67
La vie de nos pères....70
Hilarion Thibault et Marthe Lefebvre/Boulanger....76
L'éboulis de 1951 (à Rimouski)....86
Prénoms donnés au Québec en 2010....89
Bilan financier de l'exercice 2010-2011....90
Nouvelles acquisitions pour notre bibliothèque....92
Archives disponibles sur microfilms et conservées à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)....93
Horaire du centre de recherche....93
Les nouveaux membres....93

Société de généalogie et d'histoire de Rimouski(SGHR)
(Fondée à Rimouski le 13 août 1979, sous l'appellation Société généalogique de l'Est du Québec).
Membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie.
Récipiendaire du Prix du Patrimoine 2000
Récipiendaire du Prix Cyprien-Tanguay 2002

Buts de la société :

- Organiser, promouvoir et patronner des activités et manifestations généalogiques, historiques et culturelles;
- inventorier, protéger et étudier le patrimoine;
- organiser et tenir des conférences, réunions, assemblées et expositions pour la promotion et la diffusion de la généalogie et de l'histoire.

Cotisation (*Renouvelable avant le premier janvier de chaque année*) **:**

Canada :	30 $ / 1 an	55 $ / 2 ans
	Étudiant : 20 $ / 1 an	
	Couple : 55 $ / 1 an *(Un seul exemplaire par parution)*	
États-Unis :	35 $ U.S.	
Autres pays :	30 $ U.S.	

Conseil d'administration (2009-2010) :

Président	Laurent Bérubé	*cethe@globetrotter.net*	0023	(418) 723-5672
Resp. Estuaire généalogique				
Vice-président	Pierre Rioux	*sgeq@iname.com*	0219	(418) 724-5061
Resp. Conférences & Formation				
Secrétaire	Louise Verrette	*louver@globetrotter.net*	1576	(418) 722-6358
Trésorier	Claude-C. Fortin	*clsy@cgocable.ca*	1346	(418) 724-6283
Resp. Informatique	Guy Bernier	*guy-bernier@globetrotter.net*	1116	(418) 723-4547
Administratrice	Pauline Caouette	*caouettep@yahoo.ca*	0119	(418) 724-6560
Resp. Bénévoles				
Administrateur	Pierre Collins	*oursi@live.ca*	0373	(418) 724-9673
Resp. Volet histoire				
Administrateur	Raymond Levasseur	*raymi@globetrotter.net*	1058	(418) 724-6629
Administrateur	Sylvain Mainville	*sylvainm_27@hotmail.com*	0735	(418) 721-2742
Resp. Bibliothèque				

Adresses de la Société : 110, rue de l'Évêché Est, Rimouski, Québec, G5L 1X9, (local L 120)
Tél. et Fax: 418 724-3242
Site Internet : http://www.sgar.org
Courriel : *sghr@globetrotter.net*
Forfaits : http://www.genealogie.org/forfaits

L'Estuaire généalogique :

- Revue trimestrielle (printemps, été, automne et hiver).
- Le média officiel de la Société de généalogie et d'histoire de Rimouski.
- Gratuit pour les membres.

Abonnement : Canada : 30 $; États-Unis : 35 $ U.S.

Les textes de la revue sont la responsabilité de leur auteur.

Dépôt légal : 3° trimestre 2011
Bibliothèques nationales du Canada et du Québec
Société canadienne des postes : Poste-publications, #0534692

Période : Automne 2011
Mois de parution : Septembre 2011
ISSN 0824-4936

BILAN DE L'EXERCICE 2010-2011

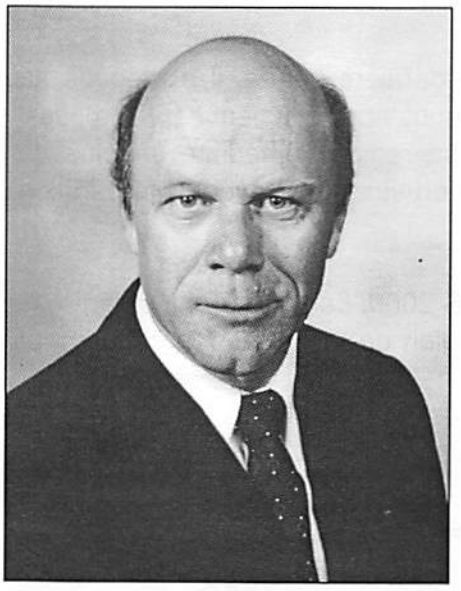

Il me fait plaisir de vous présenter mon rapport annuel suite à l'acceptation de l'intérim à la présidence de la Société de généalogie et d'histoire de Rimouski. Ce qui devait être un intérim de quelques semaines s'est prolongé toute l'année.

Le conseil d'administration de votre Société a tenu, au cours de la dernière année, onze réunions régulières. En 2010, ces réunions se sont tenues les 30 août, 20 septembre, 18 octobre, 15 novembre et 20 décembre; en 2011, les 17 janvier, 21 février, 28 mars, 18 avril, 16 mai et 6 juin. Toutes les facettes de notre organisme étaient à l'ordre du jour à chaque réunion. Chaque membre du CA étant responsable d'un dossier, ce dernier présentait le bilan le concernant. Un poste n'a jamais été comblé.

Je veux remercier toutes les personnes qui, en siégeant au CA, ont assuré le maintien de nos activités tout au long de cette année. Merci donc à ...

Pierre Rioux qui occupait le poste de vice-président et était responsable de choisir les conférenciers, de les accueillir, de les présenter et d'assurer le suivi suite à leur venue. Pierre a également, tout au long de l'année, offert des cours sur *l'Introduction au logiciel Registre G*, *Introduction au logiciel Brother's Keeper, Version 6* et *Introduction à quelques banques de données*;

Louise Verrette qui, par son dynamisme, s'est avérée une secrétaire efficace et très pratique, non seulement dans la rédaction des procès-verbaux mais dans les autres tâches de classement, de rangement et d'élagage aussi;

Pauline Caouette, responsable des bénévoles, a fait en sorte que toutes les heures d'ouverture soient comblées. L'horaire mensuel est toujours prêt et on note une grande solidarité entre les bénévoles si on en juge par le nombre d'échanges de temps qui se fait entre eux. Il ne faut jamais oublier que le Centre de recherche de la SGHR est ouvert 29 heures par semaine depuis plus de 15 ans. Sans vouloir comparer, les organismes qui assument l'ouverture d'un local pendant autant d'heures comptent, la plupart du temps, sur une permanence rémunérée;

Sylvain Mainville, responsable de la bibliothèque dont le travail consiste à acheter les volumes relatifs à la généalogie et l'histoire, à préparer le volume à son utilisation par les chercheurs. À l'affût des nouvelles publications un peu partout au Québec, dans d'autres provinces et même aux États-Unis, il nous a toujours présenté des listes pertinentes de volumes à acheter;

Claude-Carrier Fortin, préposé à la trésorerie, nous donne toujours l'heure juste avec une gestion saine et rigoureuse de nos finances. Ces bilans sont toujours limpides et les fournisseurs n'ont pas à s'inquiéter. Pour l'an prochain, il instaurera une version encore plus simplifiée de notre comptabilité;

Pierre Collins, responsable du volet «histoire». Pendant la dernière année, il a procédé au classement de journaux locaux : ceux prêtés par l'UQAR et ceux qui nous appartenaient déjà. Il a aussi répondu à toute question relative à l'histoire de Rimouski et de sa région immédiate en plus de procéder à la recherche de sources archivistiques et documentaires en vue d'une éventuelle parution dans l'Estuaire généalogique;

Luc Bellavance, responsable du parc informatique et de BMS 2000. Luc ne fera plus partie de notre équipe car il a obtenu un poste dans son domaine dans la région de Montréal. Merci Luc pour tous les services rendus à notre Société.

Nous recevons régulièrement des **dons de volumes.** Plusieurs sont d'intérêt généalogique mais souvent, ce sont des volumes très variés allant du roman aux livres d'histoire. Leur vente nous permet d'en acquérir des nouveaux et correspondants plus à nos objectifs.

Pendant la dernière année, dans le cadre du **programme d'aide et d'accompagnement social** (projet du gouvernement du Québec), nous avions droit à l'embauche d'une personne à raison de 20 heures par semaine pour une durée de 12 mois. Guy Bernier (ancien président) a été responsable de l'encadrement de cette employée (Mme Guinard). L'essentiel de son travail consistait en la saisie de données et à la vérification d'inventaires.

Nous **avons reçu deux groupes** : le 15 avril, environ 25 personnes sont venues se familiariser à la recherche généalogique. Il s'agissait pour la plupart de retraités issus de divers milieux. Leur enthousiasme pour ce nouveau loisir a été manifeste. Pour certains, c'était une découverte, impressionnés par la quantité phénoménale d'informations dont disposait la SGHR. Le 20 mai, c'était au tour d'un groupe de jeunes de La Rédemption de compléter leur arbre généalogique «5 générations». Les travaux réalisés seront exposés cet été dans le cadre du 75e anniversaire de cette paroisse. Étonnant de constater la facilité avec laquelle ces jeunes peuvent naviguer dans BMS 2000 et les microfilms Drouin.

La SGHR a offert cinq **conférences** pendant la dernière année. Le 10 octobre 2010, M. François Payeur nous présentait sur l'***Initiation à l'héraldique***; le 11 novembre 2010, M. Pierre Ducharme nous entretenait sur les ***Liens entre le Bas-du-Fleuve et les Bois-Francs***; le 17 février, Mme Maude Flamand-Hubert nous parlait de ***Louis Bertrand à L'Isle-Verte : au-delà du mythe, les surprises d'une enquête détaillée***; le 21 mars 2011, M. Jean-François Palomino intitulait sa conférence ***Ils ont cartographié l'Amérique***; le 28 avril 2011, c'était au tour de M. Renald Bérubé de nous faire connaitre ***La musique country au Québec.*** Ces conférences fort intéressantes attirent entre vingt et trente personnes.

L'Estuaire généalogique a paru quatre fois au cours de l'année : les numéros 115 (automne 2010), 116 (hiver 2010), 117 (printemps 2011) et 118 (été 2011). Étant personnellement responsable de cette publication, je constate que la ponctualité de cette parution est facilité par l'appui de mes collègues au CA, par l'excellente collaboration de Postes Canada et de l'appui de nos généreux donateurs et donatrices. Un merci particulier aux auteurs des articles.

Le 9 juin dernier avait lieu le traditionnel **5 à 7 des bénévoles**. C'est une occasion privilégiée de remercier toutes les personnes qui s'impliquent au sein de notre Société. Le bénévolat est la base de notre existence en tant qu'organisme à but non lucratif. Sans elles, la porte serait verrouillée à tout jamais. Je me permets de nommer ces personnes, autre que les membres du CA, qui occupent principalement la tâche de bénévole de garde et qui contribuent à la vie de notre Société : Colette Béchard, Cécilia Bouchard, Guy Bernier, Camilien Charest, Diane D'astous, Diane Côté, Gilbert Desrosiers, Jacques Gagné, Madeleine Gagné, Marie-Paule Leclerc, Raymond Levasseur, Jeanne-Paule Lévesque, Marius Lévesque, Jacqueline Morin, Claudette Pageot, Ginette Pineau, Eugène Plante, Soizic Polito, Georgette Roy, Rita Roy, Réal Savard, Aimé Thériault et Cécile Thériault.

Mes **remerciements** s'adressent également à toutes les personnes qui, à un autre niveau, contribuent à l'existence et au maintien de notre Société. Je nomme ici la Ville de Rimouski. Son maire, M. Eric Forest, ses conseillers, les cadres de notre Ville qui nous ont toujours manifesté leur appui, en particulier Monsieur Jean Matte, directeur général, le Service des loisirs, Madame Nicole Gagnon, directrice de la Bibliothèque Lisette-Morin, Monsieur Irvin Pelletier, député à l'Assemblée nationale, et jusqu'à tout récemment, Monsieur Claude Guimond, député à la Chambre des communes, pour leur appui indéfectible.

Nous terminons cette année avec **350 membres**, majoritairement de la région. Je constate que plusieurs personnes adhèrent à la Société dans le but de faire des recherches particulières. Une fois leurs travaux complétés, après un an ou deux, ils ne renouvellent pas leur carte de membre. Dans cette optique, le nombre de membres stagne. Par contre, la fréquentation à notre Centre de recherche a connu une très bonne année. Je voudrais remercier tous les membres et abonnés de notre Société. Merci de votre présence à cette assemblée.

Septembre annonce la reprise des activités généalogiques. Je vous les souhaite fructueuses et satisfaisantes.

Laurent Bérubé, président
Rimouski, ce 13 juin 2011

LA VIE DE NOS PÈRES
(par le chanoine Alphonse Fortin)

LIII. LA VIE INTELLECTUELLE

Depuis deux siècles au moins, certaines opinions ont couru assez librement touchant l'ignorance de nos pères que l'on déclarait non seulement dépourvus de tout souci d'instruction mais encore de moyens de s'instruire. Cette opinion classique, si on peut dire, se modelait sur un passage du philosophe Raynal, qui, dans son **Histoire philosophique des établissements des deux Indes**, écrivait ce qui suit: «Les habitants des villes, surtout de la capitale, passaient l'hiver comme l'été dans une dissipation générale et continuelle. On ne leur trouvait aucune sensibilité pour le spectacle de la nature, ni pour les plaisirs de l'imagination, nul goût pour les sciences, pour les arts, pour la lecture, pour l'instruction. L'amusement était l'unique passion et la danse faisait, dans les assemblées, les délices de tous les âges» (cité dans Filteau, **La naissance d'une nation**, II, p. 15).

Ce jugement sommaire, émis par un homme qui ne connaissait rien du Canada et qui n'y était jamais venu, a été repris trop souvent, et même a été adopté longtemps comme une vue exacte de la situation en Nouvelle-France. On a mieux encore. Toute une école de réformateurs de chez nous, vers 1900, a même prétendu que l'Église avait usé de son influence pour tenir nos ancêtres dans une ignorance systématique... C'était un peu trop pour la patience de l'archiviste de l'Université Laval qui était, en ce temps-là, l'abbé Amédée Gosselin, futur recteur de l'institution. Il publia en 1912 un livre capital sur **L'instruction au Canada sous le régime français**, livre lumineux dont on a dit qu'il ne s'en publiait pas chez nous d'une pareille valeur en un quart de siècle. Et plus tard, en 1931, l'abbé Lionel Groulx donnait son grand ouvrage sur **L'enseignement français au Canada** qui a définitivement disposé de la question.

Ces oeuvres démontrent que, bien loin de chercher à entretenir l'ignorance chez nos pères, l'Église a été seule à assurer leur éducation et même à leur donner des institutions d'enseignement dont le nombre et les résultats sont surprenants.

Bien entendu, il ne faut rien exagérer; il faut se garder de prétendre que notre petit peuple d'alors, qui ne comptait que soixante-dix mille âmes en 1760, était aussi bien outillé que nous le sommes présentement. On doit se placer dans la vraie perspective, considérer la difficile et lente montée de la colonie, tenir compte des circonstances. Mais justement, c'est alors qu'on reste étonné de ce qui s'est fait, et de l'avancement de la culture intellectuelle chez nos pères.

Et d'abord, notons bien que la métropole n'a à peu près rien fait pour l'instruction en Nouvelle-France, sinon donner quelques secours insignifiants sous forme de rares et maigres subventions. Tout s'est fait par les communautés religieuses de l'époque et par le clergé canadien, évêques et prêtres, aidés de la charité individuelle des catholiques de France et du dévouement de nos ancêtres eux-mêmes.

Le fait curieux, c'est que la première institution que nous ayons eue au Canada ait été un collège, établi par les Jésuites à Québec dès 1636. Le but de cette fondation était d'assurer aux enfants des futurs immigrants les facilités d'une éducation convenable, en même temps qu'on s'occuperait de départir l'instruction primaire aux enfants du peuple et aux petits Indiens. À peine trois ans plus tard, en 1639, les Ursulines et les Hospitalières arriveront au pays et ouvriront dans leurs institutions des écoles pour les jeunes filles françaises et indigènes. Il est difficile de trouver un souci plus ardent d'ouvrir les intelligences enfantines aux choses de l'esprit. Et je puis encore rappeler que Marguerite Bourgeoys vint s'offrir comme institutrice à Ville-Marie, alors qu'il n'y avait pas d'enfants d'âge scolaire, et qu'elle dut attendre quatre ans avant de pouvoir recevoir des élèves dans sa première école d'où devait sortir sa Congrégation de Notre-Dame, spécialement instituée pour répandre l'instruction par toute la colonie.

L'arrivée de Mgr de Laval, en 1659, six ans après Marguerite Bourgeoys, devait amener, en même temps que la fondation d'un séminaire à Québec, une nouvelle poussée vers le perfectionnement de l'instruction. C'est Mgr de Laval qui fonda à Saint-Joachim une école

d'agriculture et une école d'Arts et Métiers pour la formation technique des cultivateurs et des artisans. Vers le même temps, le collège de Québec, tenu par les Jésuites, s'y adjoignait une sorte de Faculté des Sciences, où on voyait une École d'hydrographie qui forma des explorateurs, des cartographes ou des arpenteurs. On le voit, il ne s'était pas passé soixante ans depuis la fondation de Québec — et la population du pays ne dépassait pas dix mille âmes, — qu'on avait déjà vu se réaliser une organisation éducative presque complète...

On dira peut-être que ces institutions des villes n'atteignaient guère le peuple des campagnes, dispersé dans les seigneuries des deux rives du Saint-Laurent... Remarquons que l'extension de la colonisation ne se fit pas très rapidement. À de rares exceptions, pour toute la durée du régime français, la fondation des écoles suivit le développement des paroisses. Les villes furent évidemment les premières pourvues. Mais les évêques de Québec, aidés du dévouement des congrégations religieuses, prirent soin d'assurer la fondation des écoles nécessaires dans les «côtes», avec d'autant plus de mérite, répétons-le, qu'on ne pouvait pas compter sur des ressources officielles de l'État, et que ce développement dépendait d'aumônes particulières venues d'outre-mer ou même des colons du pays.

Mais voici une liste qui sera plus éloquente que des considérations générales parce qu'elle vous donnera la preuve du progrès parallèle de la colonisation et de l'éducation. Sillery aura son école en 1668; Beauport et Notre-Dame des Anges en 1670; Sainte-Foy et Sainte-Famille (dans l'île d'Orléans) en 1673; Château-Richer en 1674; Champlain en 1682; Laprairie en 1683; Lachine en 1685; Boucherville en 1685; Pointe-Lévy en 1694; en pleine guerre anglo-française! En 1700, il y certainement dans la colonie au moins vingt-quatre petites écoles dont les documents fassent mention; onze pour la région de Québec, quatre pour celle de Trois-Rivières, neuf pour celle de Montréal. La plupart des instituteurs sont des religieux ou des religieuses surtout; mais il vaut de noter que Marguerite Bourgeoys, l'incomparable prévoyante, établit dès 1680 une sorte d'école normale qui recevait, six ans plus tard, vingt élèves laïques dont plusieurs se dispersèrent dans la colonie pour y devenir maîtresses d'écoles. Après 1700, on signale nommément la fondation de la Pointe-aux-Trembles de Montréal en 1717; de Sainte-Anne de Beaupré, de Batiscan et de Longueuil en 1721; de Charlesbourg en 1727; de Sainte-Anne de la Pérade en 1738; de La Durantaye en 1747, du Cap-Santé et de Kamouraska en 1749. On compte alors au moins quarante-six écoles dont l'existence est attestée par les documents (Cf. Filteau II p. 25) «Peut-être (ces chiffres) ne représentent-ils pas la moitié des écoles existantes.»

Quant au résultat de cet effort magnifique, il tient en deux mots; nos pères savent lire et écrire. Sous le régime français, on voit presque tous les colons signer leurs noms aux registres paroissiaux, comme aux actes des notaires. Un des points intéressants de l'ouvrage de J.-Edmond Roy sur la seigneurie de Lauzon est la reproduction en fac-similé de centaines de signatures tirées des documents canadiens du XVIIe siècle, celles des colons y figurant pour les quatre-cinquièmes peut-être. Ce n'est qu'après la conquête et la disparition des écoles que nos ancêtres deviendront illettrés, au sens technique du mot; ce qui ne veut pas dire qu'ils aient été ignorants ou soient retombés dans la barbarie...

Il est certain tout de même que les femmes étaient plus instruites que les hommes sous le régime français. Nous avons déjà parlé de la rareté de la main-d'oeuvre chez l'habitant, condition qui empêchait les garçons de tenir longtemps l'école, et que nous retrouvons encore aujourd'hui. Les filles étaient mieux partagées, et la supériorité de leur formation — chose qui ne nous étonne pas non plus, même de nos jours — a été notée par les voyageurs étrangers qui ont laissé des relations de leurs séjours en Nouvelle-France.

À ce propos, il convient de souligner immédiatement ce que rapportent les mêmes voyageurs, venus de France ou d'ailleurs, sur la qualité du langage parlé par nos ancêtres. Une de leurs remarques, entre autres, aura sans doute de quoi vous étonner; je parle de la surprise des voyageurs français de ne pas trouver de patois au Canada. Ce trait a une grande importance. Nos pères, je vous l'ai montré au début de cette saison de causeries, venaient d'un peu partout, mais surtout des provinces françaises, des petites villes comme des campagnes. Or il faut que vous sachiez qu'en ce

temps-là — et même encore aujourd'hui — toutes les provinces ont, soit une langue particulière qu'on appelle un patois, c'est-à-dire un langage qui diffère beaucoup du français, comme par exemple, le provençal ou le dialecte picard, — soit des façons de prononcer qui varient d'une province à l'autre. Nos premiers immigrants ont dû certainement apporter avec eux leurs façons de parler ou de prononcer. Mais ils furent tellement mêlés les uns aux autres qu'il leur fallut bien adopter un langage de communications. Et ce langage commun à tous, ce fut le bon français du monde instruit d'alors, parlé par les Jésuites et les religieuses, par les gouverneurs et les officiers d'administration. Il s'en suivit que les patois ou les expressions trop spéciales à certaines provinces de France disparurent chez nous dès la seconde génération pour ne laisser place qu'au langage commun, la bonne langue du XVIIe siècle.

Il y est demeuré cependant des intonations normandes que nos soldats récemment débarqués en Normandie n'ont pas manqué de remarquer. Ainsi ont-ils reconnu «à souère» pour «ce soir», et «p'tête ben» qui là-bas comme ici veut dire «peut-être». Ces survivances de prononciation «à la normande» sont dues à une prédominance des Normands et des Percherons dans les premiers contingents de colons français, établissant ainsi une façon de parler qui s'est finalement imposée à tous.

Il est possible comme on l'a peut-être trop dit, que Louis XIV ait prononcé le mot «roi» comme on l'entend encore dans l'expression canadienne «chemin du roué» (du roi), et qu'il ait dit «moué» comme le paysan normand ou son cousin canadien d'aujourd'hui. Mais cela n'a pas d'importance. L'essentiel, c'est de remarquer que vers 1700, d'un bout à l'autre de la Nouvelle-France, les Canadiens parlent la même langue.

Les voyageurs notent aussi autre chose. Vers la même date, La Potherie déclare que «l'on parle ici parfaitement bien, sans mauvais accent». C'est aussi ce que dira le P. Charlevoix, quinze ans plus tard: «Nulle part on ne parle plus purement notre langue. On ne remarque même, ici, aucun accent». Si mes auditeurs se demandent ce qu'on veut dire en France par ce terme d'«accent», je les prierai simplement d'écouter à la radio une chanson d'Alibert ou de Rina Ketty; ils comprendront cette sorte de phénomène, surtout notable dans les provinces du Midi. Pas un Canadien n'a parlé de cette façon depuis deux cent cinquante ans. Et si les Français du XXe siècle trouvent parfois singulières certaines de nos intonations, ils se refusent par contre à voir le moindre «accent» dans notre parler.

Seulement nous avons gardé dans le parler populaire d'anciennes expressions ou tournures de phrases du XVIIe siècle qui étaient correctes anciennement, et qui ont cessé d'être usitées en France, par suite de la réforme de la syntaxe du français opérée outre-mer avant 1700. Sur ce point, nos pères prirent quelque retard sur l'évolution de la langue française. Ainsi on ne dit plus «vent de nord» en France, mais «vent du nord». Mais vous trouverez «vent de nord» dans Madame de Sévigné qui est un écrivain classique pourtant; l'expression était bonne jadis; elle est devenue désuète.

Mesdames et Messieurs, si nos pères pouvaient nous parler dans la langue d'autrefois, nous retrouverions notre parler canadien et nos façons de dire. Mais nous pourrions nous rendre compte tout de suite qu'ils parlaient mieux que nous, parce que leur langage n'était pas, comme le nôtre, affligé d'anglicismes, de tournures anglaises. Nous comprendrions aussi, sachant qu'ils s'occupaient beaucoup de navigation, comment il se fait qu'ils nous aient transmis quantité de termes de marines qui sont passés dans le langage courant, comme «débarquer» d'une voiture, au lieu de «descendre», ou «gréyer» les enfants pour dire «habiller». Mais ils parlaient français, ils parlaient le bon français de cette époque; ils ont même parlé leur langue de façon à étonner les voyageurs qui s'attendaient à trouver des patois au Canada.

N'ayons donc pas honte de cette époque ancienne. Elle ne fut pas un siècle d'ignorance, et il faut être ignorant pour le prétendre. Il y a mieux. Notre pays fut la première province de l'Ancienne France à unifier son langage, à adopter le français comme langue commune. Il y a des provinces de la France contemporaine où on n'a pas encore atteint ce résultat...

1er juillet 1944.

LIV. UN PEUPLE S'EST FORMÉ...CONCLUSION

Il faut apporter une conclusion à cette série déjà longue d'entretiens sur la société en Nouvelle-France, au temps de nos premiers ancêtres... Au cours des cinquante-trois causeries précédentes, nous avons vu vivre nos pères, nous les avons vus combattre et travailler. Nous avons constaté que, partis de rien, ils se sont, en cent cinquante ans d'une vie difficile, peu à peu solidement fixés dans la colonie. Si bien qu'au jour où la France est forcée d'abandonner à l'Angleterre la souveraineté du pays, ils sont tellement attachés à leur nouvelle patrie que non seulement ils ne veulent pas s'en séparer, mais qu'ils ne le peuvent même pas...

Pourquoi? Parce qu'ils sont devenus un peuple à part, un peuple nouveau. Ils forment un peuple canadien, — de langue française, de traditions françaises, de caractère et d'esprit français, toujours soumis à la monarchie française — mais possédant tout de même un caractère et un esprit particuliers, conscient aussi de la divergence éventuelle de ses intérêts propres et des intérêts de la mère-patrie.

La France peut, de son point central de commandement, exercer un contrôle d'ensemble, jouer surtout un jeu d'équilibre qui l'amène forcément à considérer ses possessions d'Amérique ou d'Asie comme une monnaie d'échange, comme des atouts à utiliser dans sa politique générale. Tel n'est pas, tel ne peut être le point de vue canadien. La France peut perdre une colonie sans cesser d'être la France. Mais si le Canada est perdu par la France, les Canadiens risquent de tout perdre...

C'est pourquoi, dès 1700, on remarque chez leurs principaux chefs nés et attachés au pays, chez un baron de Longueuil, par exemple, une conception particulière de la politique que la France doit suivre au Canada. Longueuil songe au bien de sa petite patrie avant de penser aux intérêts de la métropole. Il blâme telle initiative qui peut avancer les affaires de Paris, mais qui nuira nécessairement à Québec et à Montréal, spécialement quand il s'agit de politique indigène. Et il prend la part du Canada, même s'il lui faut pour cela combattre les décisions du gouvernement de Paris, du roi de France. Il défend ainsi les avantages de sa patrie, de la terre où il est né, qui est déjà pour lui la terre de ses pères et l'espoir de ses enfants...

Oui, moins de cent ans après l'établissement de Champlain à Québec, soixante-quinze ans à peine après l'arrivée du premier groupement sérieux de colons, les Percherons de Beauport, on distingue chez nous les Français de France et les Canadiens. Et la différence ne fera que s'accentuer davantage avec le temps.

Est-il nécessaire d'expliquer longuement cette transformation, après les entretiens que nous avons eus sur la vie sociale en Nouvelle-France ? Il suffira, à mon avis, de se rappeler les principaux faits qui ont été mis en lumière pour comprendre l'évolution qui s'est produite et qui était inévitable.

Samedi dernier, je vous indiquais le procédé très normal par lequel s'est opéré chez nous la fusion des patois et dialectes provinciaux, ou plutôt leur abandon en faveur d'une langue commune qui fut le français, la bonne langue de l'époque, avec certaines prédominances des parlers ou des intonations de Normandie. Et je vous ai fait remarquer que cette perpétuation des intonations à la normande est venue de ce que les premiers groupements étaient de Normandie et des provinces voisines, et qu'ayant fait souche au Canada, y ayant formé les cadres de la société primitive, ils avaient par la suite absorbé les colons des époques postérieures.

Or, la même influence a joué, non seulement sur le langage, mais principalement sur la formation du caractère canadien et d'une façon remarquable. Aux temps héroïques, les premiers colons connurent une expérience très dure qui les habitua au sacrifice et à la vie difficile; ils y ont pris des habitudes de courage et de prudence, ils y ont acquis un savoir-faire particulier, une connaissance unique du milieu canadien, qui ne pouvaient que s'imposer et se transmettre aux nouveaux venus. Je vous l'ai dit, les colons que Colbert et Talon envoyèrent au Canada à partir de 1665 ne furent jamais assez nombreux pour «noyer» leurs prédécesseurs. Il faut dire aussi que ni Colbert ni Talon n'ont cherché à ruiner le caractère des pionniers en les submergeant sous une avalanche d'immigrants d'esprit nouveau ou différent; bien au contraire, comme le souligne M. Gérard Filteau (**La Naissance d'une nation**, II p. 218), «les nouveaux venus doivent, pour le plus grand nombre, faire le stage de trente-six mois d'apprentissage au Canada, généralement dans les vieilles familles du pays. Ces colons, tous jeunes gens sans grandes attaches provinciales, sans appui familial, ont été vite absorbés et ont adopté du coup les habitudes du

milieu.» C'est de cette façon que s'est conservé le caractère primitif, surtout quant à l'esprit profondément religieux de la population, et que l'amour de la petite patrie canadienne qui avait coûté si cher aux défricheurs et aux martyrs s'étendit rapidement à tous les habitants.

Et puis l'arrêt du mouvement de colonisation de Colbert, vers 1675, produisit un autre résultat important. Séparés de leurs parents de France par une mer difficile à franchir, à travers laquelle les relations étaient rares — rappelez-vous, par exemple, que Marie de l'Incarnation ne recevait et n'envoyait des lettres qu'une fois par année —, nos pères perdirent rapidement contact avec la mère-patrie. À la troisième génération — comme il nous arrive à nous-mêmes, malgré la facilité des communications, avec nos cousins des États-Unis — les colons du Canada ne connaissaient plus leurs parents d'outre-mer; ils en étaient oubliés et ils les oubliaient de même. Réfléchissons que, si nos pères avaient voulu partir en 1760, lorsque le drapeau français repassa les mers, ils se furent trouvés étrangers en France, au milieu d'arrière-cousins qui ne les eussent pas reconnus et ne se fussent guère empressés de les accueillir. Nos pères s'étaient fait au Canada une patrie bien à eux, un foyer national. Ils y avaient pris l'attachement à leurs paroisses, ils s'étaient organisé une société où les coutumes européennes, nous l'avons vu, se mêlaient à des usages bien canadiens. Ils étaient donc d'un monde différent. Ils étaient bien un peuple nouveau. Ils devaient donc rester ici, et ils y demeurèrent.

On dira qu'ils n'étaient pas nombreux, à peine soixante-dix mille. Certes, mais c'était autre chose tout de même qu'une poignée de monde: c'était un corps social organisé, bien articulé, qui avait ses cadres, ses institutions assez développées et suffisamment fortes pour faire des ses soixante-dix mille âmes une collectivité compacte, solidement unie, comme l'histoire de leurs premiers contacts avec le conquérant allait le démontrer.

L'administration anglaise, en effet, vit bientôt que ce petit groupe canadien, apparemment si faible, se savait uni par des intérêts communs, possédait une conscience nationale, était un peuple de culture française qui voulait rester catholique. On a voulu montrer récemment que les Canadiens vaincus avaient été bien traités par le conquérant, représenté par le gouverneur Murray, homme à l'esprit large et même conciliant, Assurément, et nos pères le savaient fort bien eux-mêmes, — comme nous l'avons d'ailleurs toujours su! Mais il importe vraiment peu que Murray ait été un brave homme, qui ait cherché à nous comprendre. Le fait même qu'il ait cherché à nous comprendre indique bien la position vraie du problème, à savoir que les Canadiens se comprenaient bien et savaient ce qu'ils voulaient. Déjà s'imposait le «fait français» au Canada.

Le fait capital ici, c'est la présence de deux groupements, certes l'un et l'autre assez avancés en civilisation et possédant de ce chef des traits communs, mais qui, même s'ils n'avaient pas été ennemis sur les champs de bataille, s'opposaient l'un à l'autre en se posant tels qu'ils étaient, l'un anglais et protestant, l'autre français et catholique. Par certains côtés, ils se trouvaient, et se trouvent toujours inconciliables. Ceux qui, comme Georges III et les grands politiques du Parlement britannique, croyaient en 1763 qu'il serait non seulement souhaitable mais possible de nous amener à devenir anglais et protestants, pouvaient bien ne pas nous vouloir de mal, puisqu'ils pensaient simplement, — avec une candeur assez singulière, il est vrai, — nous élever à la hauteur de leur condition... Mais cette «bonne volonté», si sincère qu'elle fût, rencontrait en nos pères une résistance ferme. Ils voulurent demeurer catholiques et français, parce qu'ils jugeaient leur condition religieuse et culturelle au moins égale, sinon supérieure, à celle qu'on cherchait à leur imposer.

Nous savons que des individus isolés, perdus dans un groupement étranger, peuvent se laisser assimiler, par lassitude, par contagion de l'exemple, par un abandon graduel de leur âme. Mais des groupements bien unis, qui se tiennent, comme on dit, offrent au contraire un front imprenable à toutes les attaques. Or nos pères, si peu nombreux qu'ils fussent sur notre sol, s'y étaient accrochés solidement par l'agriculture qui leur assurait déjà une certaine indépendance sociale; et surtout ils étaient organisés en paroisses homogènes groupées autour de leurs églises — et de leur chefs religieux, qui se trouvaient, par la force des choses, leurs seuls dirigeants nationaux et politiques. Ce petit peuple, nous en sommes toujours fier, a tenu! À part quelques individus, déchet assez insignifiant même pour ne pas faire scandale, les Canadiens se révélèrent un peuple fort; on ne put les entamer, ni par les menaces, ni par les persécutons, ni par les

diverses entreprises de séduction qui, tour à tour, tentèrent de rompre leur unité et leur cohésion. Ils restèrent eux-mêmes, et les vainqueurs se décidèrent à les laisser vivre leur vie, dès 1774. C'était pour nos ancêtres une victoire de belle taille; mais cette victoire est une preuve éclatante du beau travail de civilisation française et catholique qui s'était accompli au Canada en cent cinquante ans de difficultés de tout genre, en dépit de mille obstacles.

Si nous sommes fiers d'être ce que nous sommes aujourd'hui, toujours catholiques et toujours français, nous le devons à cette «incubation», à cette formation de notre caractère national au cours des cent cinquante ans qu'a duré la Nouvelle-France en Amérique. Aussi la tranche d'histoire canadienne qui va de 1608 à 1760 a-t-elle son importance pour nous tous – excepté pour les renégats qui ont rompu ou veulent rompre avec ce que représente ce passé catholique et français...

On parle beaucoup actuellement d'un manuel unique d'histoire du Canada qui aurait pour fin d'amener l'union des esprits. Cette question intéressant l'histoire que nous venons de revoir ensemble depuis un an, je me permets d'inscrire ici quelques réflexions qui me paraissent régler le problème. Car je pense bien que le problème n'est pas si difficile à régler...

Et tout d'abord, je crois que la question est fort mal posée. S'il ne s'agit, comme on le prétend, que d'améliorer les manuels en rétablissant simplement la vérité historique, il n'est pas besoin d'instaurer une vérité «officielle»; il suffit d'exposer les faits, et tout sera dit. Mais on veut autre chose, et une chose impossible: produire un manuel qui suffise à tout le monde. Or pense-t-on vraiment que les groupements canadiens d'origine différente de la nôtre, étrangers à la nationalité canadienne-française, les Anglais et les Polonais, les Ukrainiens et les Irlandais, puissent s'intéresser vraiment à l'histoire de la Nouvelle-France ? Il est inutile d'y songer, pour cette raison, fort aisée à comprendre, qu'elle ne les intéressera jamais que comme curiosité d'amateur. Alors que pour les Canadiens français, cette histoire seule peut les «expliquer» à eux-mêmes, non seulement garantir la simple et pure noblesse de leur ascendance, mais encore et surtout guider leur conscience nationale, et la garder de funestes déviations. Certaines moqueries, qui se veulent spirituelles, s'attaquent à quatre mots bien connus dont on déforme le sens pour les besoins de la cause. Ces quatre mots, ce sont: **Notre maître, le passé...** Pour certains, cela voudrait dire que l'enseignement de notre histoire est rétrograde, arriéré avec délices, et que ceux qui réclament le respect des traditions regrettent le temps des chandelles et des calèches... On ne saurait être plus plaisant, plus léger, ni plus malhonnête!

La ligne de notre histoire authentique et vécue, comme celle de l'histoire à enseigner à notre peuple, c'est celle que je viens de mentionner en vous montrant que nos pères, au jour tragique du «choix à faire», ont décidé de demeurer catholique et français. Ce passé-là, il est assuré dans notre présent: je veux dire par là que cent ans de luttes constitutionnelles, mais surtout d'union et de solidarité religieuse et patriotique, nous ont obtenu la reconnaissance de nos droits religieux et nationaux, inscrits dans nos lois, conservés dans notre existence quotidienne.

La chandelle et la calèche ont fait place à l'électricité et à l'avion. Je voudrais bien savoir, si pour tout cela, nous avons moins raison de rester ce que nous avons voulu être, si l'acceptation du progrès matériel, qui n'a pas répugné à nos pères plus qu'à nous, nous oblige à cesser d'être fidèles à leur idéal. Retenez bien qu'au fond de la querelle qui ameute les éternelles adversaires du Canada français se retrouve toujours la question du choix à faire entre notre survivance française et catholique et notre abdication spirituelle.

Les partisans de l'apostasie nationale et religieuse auront toujours horreur de l'histoire du passé qui est leur reproche et leur remords car ce qui justifie notre cause les condamne...

N'ayons pas honte de notre passé. J'espère vous avoir montré qu'il est rempli d'honneur et que nous y pourrons toujours y recueillir de salutaires et précieuses leçons.

8 juillet 1944

---

*NDLR : Ce sont les derniers articles de **La vie de nos pères.** Ces conférences du Chanoine Alphonse Fortin étaient entendues à la radio de CJBR Rimouski les samedis soirs. Elles seront publiées plus tard, entre 1947 et 1950, dans le Centre St-Germain, publication du Diocèse de Rimouski. La première publication de ces conférences radiophoniques dans L'Estuaire généalogique remonte au numéro 93 (Printemps 2005).*

Hilarion Thibault et Marthe Lefebvre/Boulanger
(un couple de pionniers de St-Simon de Rimouski)[1]

Fernand Thibault

Comme une grande majorité de Thibault qui ont habité le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie ou qui ont immigré aux États-Unis, je suis un descendant d'Hilarion. Quatrième génération canadienne et descendant de François, Hilarion et sa femme, Marthe Lefebvre/Boulanger, décident un jour de tenter l'aventure et de s'expatrier à des kilomètres de leur paroisse natale, L'Islet, pour s'établir dans les forêts encore sauvages de la Seigneurie Nicolas Riou.

Origine de notre lignée de Thibault

L'ancêtre François fut le quatrième Thibault à venir s'établir au Canada[2]. Après avoir complété son stage obligatoire de trois ans chez un habitant de la Côte-de-Beaupré, il achète une concession qu'il commence à défricher, y bâtit de rustiques bâtiments où il va vivre avec sa femme, Élisabeth-Agnès Lefebvre, nouvellement arrivée de France. Au printemps 1674, il revend cette propriété pour aller s'établir au Cap-St-Ignace.

Développement de la Côte-du-Sud

En 1675, à peine quelques familles étaient établies le long du fleuve sur la Côte-du-Sud. Quelques seigneuries avaient été concédées à des gens de la noblesse, à de hauts dirigeants militaires ou à de hauts gradés en Nouvelle-France. Les seigneuries de la Bouteillerie, Rivière-Ouelle et même certaines seigneuries aussi loin que celle de Bic, avaient été concédées, ou plutôt données en guise de reconnaissance pour services rendus, à des gens qui, pour la plupart, ne les ont jamais habitées ni développées. Pour eux, il s'agissait de territoires de chasse et de pêche. On note qu'à cette période, les nouveaux arrivants venant de la Rive-Nord du Saint-Laurent, de la Côte-de-Beaupré en particulier, s'établissent dans les paroisses de St-Thomas (Montmagny), St-Roch et même jusqu'à Rivière-Ouelle.

Ce n'est qu'à partir du début du dix-neuvième siècle que la rareté des terres se fit vraiment sentir sur ce territoire qui s'était vivement peuplé depuis déjà plus d'un siècle, et incitant ainsi les fils d'habitants qui voulaient s'établir sur un lot, défriché ou non, à se diriger vers le bas du fleuve, soit à Trois-Pistoles ou même plus loin, là où il y avait de bonnes terres disponibles pour lesquelles les seigneurs étaient prêts à concéder de plus grands avantages aux nouveaux colons qui voulaient s'y établir avec leurs familles.

Un couple de défricheurs

Hilarion est le premier Thibault à se lancer dans l'aventure du défrichement d'un nouveau territoire, celui de la seigneurie Nicolas Riou. Il s'établit avec sa famille sur un lot, en pleine forêt vierge, sur lequel deux habitants avaient défriché quelques arpents de terre avant lui et construit quelques bâtiments de ferme. Il répétait sensiblement l'exploit de son ancêtre François; les moyens de transport et la vie en général n'avaient pas tellement évolué depuis plus de cent vingt-cinq ans.

---

[1] *Fait maintenant partie de la MRC Les Basques.*
[2] *Dictionnaire des Thibault d'Amérique*, éd. Pierrette Thibault.

Hilarion et Marthe s'étaient mariés le 25 novembre 1794 à L'Islet et déjà, le 22 avril 1804, six enfants étaient nés de cette union. Les Seigneuries de Bonsecours et de l'Ilette-St-Jean ayant déjà cédé la plupart des terres disponibles, l'obtention de concessions pour leurs fils étaient presqu'impossible. On ne pouvait pas non plus penser à se diriger vers les paroisses plus à l'ouest, là où ce phénomène s'accentuait davantage. Le seigneur Drapeau, alors propriétaire de la seigneurie Nicolas Riou, avait entrepris de développer les territoires de sa seigneurie à partir de 1798. Et comme les premiers à s'y établir étaient les frères Jean de St-Jean-Port-Joli[3], les jeunes des paroisses voisines se sont empressés de profiter de ces terres nouvelles qu'on obtenait sans argent comptant. On ne payait que cens et rentes, et le plus souvent on le faisait en nature, c'est-à-dire quelques chapons ou autres animaux si l'on n'avait pas l'argent sonnant. Parfois, le seigneur acceptait volontiers une partie des récoltes de foin ou de grains.

Hilarion devrait faire comme de nombreux autres jeunes de sa génération, c'est-à-dire émigrer vers l'est pour obtenir des lots à défricher dans des endroits où il pourrait, en attendant de vivre de l'agriculture, s'adonner à la pêche et à la chasse, vendre les surplus de bois après le déboisement annuel. Ce bois de choix qui n'avait jamais été coupé était en grande demande pour la construction de navires en Angleterre et se vendait très cher, assez pour aider le colon à assurer sa subsistance. Hilarion était prêt à répéter l'exploit que son ancêtre François avait réalisé près d'un siècle et demi avant lui : débarquer avec femme et enfants sur la rive du Saint-Laurent, en pleine forêt, défricher la terre pour subvenir à ses besoins.

La situation d'Hilarion et Marthe n'était pas désespérée comme l'était celle de leurs amis qui ne possédaient rien et devaient gagner leur vie comme laboureur[4]. Des gens qui travaillaient pour les colons ou les seigneurs, des travailleurs à gages, des journaliers, dirait-on maintenant.

Hilarion avait épousé Marthe Lefebvre/Boulanger, l'aînée d'une famille dont le père était déjà très âgé. N'ayant que deux fils en bas âge, François Lefebvre/Boulanger ne pouvait leur céder sa terre. Afin d'assurer la survie de sa jeune famille, il décida de donner tous ses biens à sa fille et à son gendre en qui, semble-t-il, il avait pleine confiance. Le jeune Hilarion était un bon travaillant, sérieux, économe et responsable. Comme on le verra, ses économies en étaient la preuve. Or, Hilarion héritait d'une belle terre en grande partie défrichée et mise en valeur, située non loin du village de L'Islet, vers l'est, sur le chemin du roi au bord du fleuve. Ce faisant, il héritait en même temps d'une famille, ce qui représentait une grande responsabilité pour un jeune homme de 22 ans.

Déjà, quelques familles s'étaient laissées convaincre d'aller s'établir plus loin vers l'est dans les terres disponibles le long du fleuve qui, à cette époque, représentait, grâce à la navigation, le meilleur moyen de transport de marchandises et de passagers; les routes terrestres étant pratiquement inexistantes.

Hilarion avait observé ses amis d'enfance, des Bélanger, Fortin, Caron et combien d'autres, répondre à l'invitation des seigneuries du Bas-Saint-Laurent de venir s'installer chez eux. Il était vraiment tenté par cette idée. N'aurait-il pas lui aussi des fils à établir? Et pour ce faire, n'aurait-il pas besoin de terres nouvelles? Il y en avait pour des années à venir dans ce pays au sol fertile pour l'agriculture.

Le couple Hilarion et Marthe eut une grande famille de douze enfants. Or, au moment où se situe cette partie de notre récit, soit en 1804, six enfants sont déjà nés. Hilarion, le père, était lui aussi issu

---

[3] Livre *175e anniversaire de St-Simon,*
[4] Travailleur à gages.

d'une grande famille de seize enfants. Deux de ses frères, Gabriel né en 1777, son cadet de cinq ans, et Abraham, son cadet de dix-sept ans né le 14 avril 1789, suivront son exemple quelques années plus tard. Gabriel viendra le rejoindre dans la seigneurie Nicolas Riou, dans la partie qui devint la paroisse de St-Simon, et Abraham s'installera au Bic.

Histoire de Marthe et de sa famille

Marthe Lefebvre/Boulanger était de la quatrième génération canadienne elle aussi depuis que son ancêtre Claude s'était installé à Montmagny (St-Thomas) vers 1670. Il comptait, comme les autres pionniers, de nombreux descendants pour perpétuer le nom de Boulanger qui devint, avec le temps, beaucoup plus utilisé que le nom composé de Lefebvre-Boulanger ou simplement de Lefebvre. On croit que Claude,[5] qui avait perdu son père à l'âge de trois ans en France, avait dû commencer à travailler très jeune et avait appris le métier de boulanger; on ajouta ce sobriquet à celui de Lefebvre pour faciliter l'identification de ce jeune travailleur. Même après son arrivée en Nouvelle-France, il aurait conservé par habitude les deux noms jusqu'à ce que l'on omette complètement le premier et conserve ce beau patronyme de Boulanger : métier qui, depuis la nuit des temps, nourrit l'humanité.

Marthe était l'aînée de la famille de François Lefebvre. Cette famille d'une dizaine d'enfants était composée d'enfants mineurs seulement. Or, l'arrivée d'Hilarion dans la famille, jeune homme travaillant et débrouillard, tombe à point. Dans une petite paroisse comme L'Islet où tout le monde se connaît, François Lefebvre sait très bien qui est son futur gendre. Sentant qu'il se fait déjà vieux, il est sûrement très heureux de voir en lui quelqu'un qui pourra le remplacer pour élever ses enfants jusqu'à leur majorité. Pour assurer l'avenir de sa famille, il doit miser sur son gendre. Toutefois, il est bien conscient qu'il ne sera pas facile pour sa fille et son mari de vivre dans une maison déjà pleine d'enfants, en plus des parents, et d'élever leurs propres enfants. Ce sera une situation bien délicate qu'il faudra gérer avec beaucoup de compréhension. (François Lefebvre/Boulanger décédera deux ans après le mariage de sa fille).

Bien sûr, il serait là pour aider Hilarion aux tâches journalières. Pour récompenser Hilarion qui devait prendre toutes ces responsabilités sur ses épaules, il décida de lui céder tous ses biens, c'est-à-dire de céder ses biens à sa fille lors du contrat de mariage. Selon la loi du temps, le tout devenait la propriété du mari *« un et commun en tous biens avec son épouse »*. Malgré ce qu'on peut en penser dans le contexte d'aujourd'hui, Hilarion devenait habitant, cultivateur, propriétaire d'une belle terre du rang du bord de l'eau, toute défrichée. Il héritait aussi de tout le ménage de maison et de grange ainsi que de tous les outils d'agriculture. Quand on sait comment il était difficile et onéreux de se procurer tous ces biens à la fin du dix-huitième siècle, on comprend qu'il héritait d'une grande valeur. Cependant, est-ce que tout cela valait les responsabilités qui allaient lui échoir?

Contrat de mariage entre Hilarion et Marie-Marthe Lefebvre/Boulanger (20 octobre 1794)

Ce contrat de mariage est à la fois très long et très instructif ; on y retrouve des donations à la future épouse et à son futur mari. Il est un reflet fidèle de la vie au 19e siècle.

« Par devant nous soussigné charles Louis Lévesque notaire pour toute l'étendue du gouvernement de la province de quebec soussigné résident à la paroisse de la pointe à la caille, et témoins cy bas nommés furent présents le sieur charles françois thibault et dame marie élizabeth leclerc son épouse quil autorise a leffet de ces présentes, de lislet paroisse notre damme de bon secour stipulant pour le sr Hilarion thibault son fils, garçon majeur de vingt deux ans ou environ acceptant pour luy ses hoirs et ayans cause à lavenir et consentant d'une part; le sieur françois lefebvre dit boulanger et damme marie thérèse morel

[5] Source : http://www.genealogie.org/ancetres/gen0.htm.

son épouse qu'il autorise a leffet des présentes de la dite paroisse de bonsecours stypulant pour demoiselle marie marthe lefebvre leur fille mineure d'environ vingt ans à ce présente acceptante pour elle ses hoirs et ayans cause et tous, etc.»

Mariage de Hilarion Thibault et de Marie-Marthe Lefebvre/Boulanger le 25 novembre 1794, à L'Islet

« L'an mil Sept Cent quatre vingt quatorze Le Vingt Cinq de novembre après la publication de trois bans de mariage faite au prône de notre Messe Paroissiale Sans aucun empêchement entre Hilarion Thibault fils de Charles Thibault et de Marie Louise francoeur de la Paroisse de Lîlette d'une part, et Marie Marthe Lefevre fille de francois Lefevre et de Marie Thérèse Morel aussi de la Paroisse de L'îlette d'une autre part,Je Curé de la dite Paroisse Soussigné ai reçu leur mutuel Consentement et leur ai donné la bénédiction nuptiale en présence de Charles Thibault frere de L'époux et de joseph Thibault aussi son frere et du Coté de lépouse de Thomas fournier Son Cousin et ***d'Etienne Thibault*** *aussi son cousin et de plusieurs autres parents et amis dont une a signé avec nous les epoux ayant déclaré ne Savoir Signer : en foi de quoi »*[6]

Marimaguerite Jacques Panet P^{tre}

Deux ans après le mariage d'Hilarion, voilà que son père Charles-François âgé de cinquante ans décède alors qu'il reste encore 11 enfants mineurs.

Sépulture de Charles-François Thibault, père de Hilarion, le 30 janvier 1796, à L'Islet

« L'an mil sept Cent quatre vingt seize le trente de janvier par nous Curé de L'îlette soussigné a été inhumé le Corps de Charles Thibault Epoux de Marie Le Cler, dite francoeur, mort hier, âgé de Cinquante ans environ, muni des Secours Spirituels, furent présents à la Sépulture M' joseph Le Bourdais qui a signé avec nous Claude Carron et plusieurs autres qui Savent Signer : en foi de quoi »[7]

Joseph Le Bourdais Jacques Panet P^{tre}

Fiche de famille

Hilarion Thibault, né le 21 octobre 1772 à L'Islet; décédé le 25 octobre 1828 à Trois-Pistoles.
Marie-Marthe Lefebvre/Boulanger, né à L'Islet le 9 novembre 1774; décédée à Trois-Pistoles le 19 octobre 1830. Fille de François Lefebvre/Boulanger et de Thérèse Morel.
Hilarion et Marie-Marthe **se marient le 25 novembre 1794** à L'Islet.

Leurs enfants :

Prénom	Naissance	Lieu	Décès	Lieu
1-Hilarion dit Halary	16-07-1796	L'Islet	12-05-1877	Baie-des-Sables
2- Euphrosine	20-07-1797	L'Islet	21-05-1837	St-Simon, Rimouski
3- François	28-05-1799	L'Islet	29-03-1877	St-Fabien, Rimouski
4- Louis-Marie	23-08-1800	L'Islet	?	
5- Marcelline	16-07-1802	L'Islet	15-02-1877	St-Mathieu-de-Rioux (Rim.)
6- Hilaire Joseph	22-04-1804	L'Islet	février 1889	?

[6] Registres paroissiaux de la paroisse de L'Islet, Fonds Drouin, SGQ
[7] Idem.

7- Chrysostome	07-10-1806	Trois-Pistoles	02-05-1887	St-Simon, Rimouski
8- Pierre-Chrysologue	14-09-1808	Trois-Pistoles	15-12-1884	St-Simon, Rimouski
9- Angélique	15-05-1810	Trois-Pistoles	16-07-1825	Trois-Pistoles
10- Gabriel Denis	04-10-1812	Trois-Pistoles	10-11-1892	St-Simon, Rimouski
11- Dominique dit Joseph	23-06-1811	Trois-Pistoles	?	
12- Elizabeth Marie	12-09-1814	Trois-Pistoles	?	

Hilarion et Marthe; un couple qui prend la route de la grande aventure à la recherche d'un avenir meilleur pour eux et pour leurs enfants.

Depuis leur mariage en 1794, six enfants étaient nés et le père de Marthe était décédé mais Hilarion n'avait pas changé d'idée. Il voulait toujours aller s'établir là où il y aurait de nouvelles terres à concéder pour des années à venir. Tout à coup, les choses se précipitent... Souvent, le hasard se charge de notre destinée; voyons comment Hilarion se vit entraîner vers l'avenir.

Un citoyen de L'Islet nommé Alexis Langellier était allé visiter la seigneurie Nicolas Riou, dans la partie de la future paroisse de St-Simon. Depuis quand était-il là-bas et qu'était-il allé y faire? On ne le saura jamais, sinon qu'il avait acheté une terre. Le 5 mars 1805, Alexis Langellier signe un contrat d'achat d'une terre devant le notaire Duberger qui se déclare résident de Kamouraska dans le comté de Cornwallis. Il achète cette propriété de Vincent Lévesque qui lui, l'avait achetée d'Étienne Côté, ancien résident de L'Islet.

Hilarion faisait partie de la première douzaine de pionniers venue s'établir dans la seigneurie de Nicolas Riou. Celui-ci a défriché cette terre où il y a élevé sa famille. Il l'a transmise à un de ses fils qui l'a échangée avec son frère qui lui aussi, l'a échangée avec un autre frère. Ce dernier l'a cédée à son fils et ainsi de suite. Ce fut Léonard qui, n'ayant pas d'enfant, dut la vendre à un étranger à la famille dans les années 1980 après 4 générations de Thibault[8]. Dans ce contrat de vente à Hilarion, nous constatons que le seigneur défend de construire des moulins sur cette terre, ceci en plus de toutes les autres restrictions faisant partie de la loi sur les seigneuries dans la colonie. Si l'on défend de construire un moulin, c'est qu'il y a une petite rivière pouvant alimenter un moulin qui coule sur cette propriété. Le seigneur, qui a l'obligation de fournir un moulin banal, ne veut pas de concurrence ; mais qu'à cela ne tienne, Hilarion y a construit un moulin[9]. Hilarion y a construit un moulin à scie tel que mentionné dans l'acte de donation à deux de ses enfants.

Échange entre Langellier et Hilarion

Il est difficile de savoir comment les choses se sont passées exactement en cet hiver 1805. On est au début de mars, les chemins d'hiver sont sûrement encore praticables. Il y a Jean-Baptiste Rioux de Trois-Pistoles qui assure le transport du courrier entre Québec et sa paroisse. On a établi des

[8] Selon Mario Thibault, qui a rédigé le livre du 175e anniversaire de St-Simon, la terre d'Hilarion est demeurée aux mains des Thibault jusqu'au début des années 1980, cependant, j'ai découvert que le 16 mars 1849, Hilarion dit Hilari et son épouse Angèle Vaillancourt ont vendu le bien paternel à Gédéon Lebel de Sainte-Hélène de Kamouraska. Je n'ai pas retrouvé à ce jour, le contrat d'achat par Michel Thibault, fils de Pierre-Chrysostome qui racheta la terre de son grand-père pour la céder à ses descendants plus tard.

[9] Il est impossible de trouver de documents soit pour la construction ou l'acquisition de ce moulin, car on ne délivrait pas de permis de construction et le contrat de construction n'a pas été notarié, Hilarion l'ayant sûrement construit lui-même. Cependant, je possède les donations et ventes de ce moulin, prouvant hors de tout doute son existence.

systèmes de relais où l'on change de chevaux. Des cultivateurs tout au long de la route prennent soin de leurs attelages, s'assurent que des bêtes reposées soient disponibles lors des voyages à l'aller et au retour. Les changements se font rapidement car le courrier du roi est important et il doit parvenir à destination tous les jours. Ce service transporte également les rares voyageurs[10] entre les différentes seigneuries de la Côte-du-Sud et particulièrement les pilotes qui aident à la navigation sur le fleuve[11]. En 1800, toutes les rivières et cours d'eau sont déjà munies de ponts excepté la rivière Ouelle à cause de sa largeur. On la traverse sur les glaces en hiver, mais en été on doit la traverser à gué. Ce ne pourra pas être avant 1810 que cette rivière verra le premier pont étendre son tablier au-dessus de ses eaux.

Langellier avait acheté la moitié de la terre de Vincent Lévesque, c'est-à-dire, la partie sur laquelle étaient les bâtiments. Ces bâtiments devaient être en bonne condition puisque Marthe était d'accord pour aller vivre dans la nouvelle maison. Normalement, lorsqu'un habitant commençait à défricher son lot, il construisait un camp en bois rond équarri à la hache. On calfeutrait les espaces entre les dormants avec de la terre glaise (argile grasse et imperméable). Et si l'on n'avait pas de rudes madriers servant de planchers, on ajoutait un sable doux sur le sol qu'on couvrait de peaux d'animaux pour l'isoler du froid. L'étable et la grange n'étaient pas bien différentes de l'habitation des humains.

Les deux parties se sont mises d'accord pour échanger les deux terres l'une contre l'autre sans «coutte»[12]. On ne parle aucunement des animaux ni du roulant ni des ustensiles d'agriculture[13]. Il semble que cela va de soi.

Voici un extrait de cet acte :

Échange entre Alexis Langellier et Hilarion Thibault le 19 mars 1805

(Furent présents le sieur jlarion thibault et sa dame marie marthe lefebvre, son épouse de lui duement autorisée à leffet des présentes, cultivateur, demeurant en la paroisse de L'Islet de Bonsecours d'une part et le sieur alexis Langellier cultivateur demeurant en la susdite paroisse de L'Islet de Bonsecours, d'autre part lesquels ont par ces présentes volontairement fait entreux, les échanges permutations cession, et transport, de terre pour terre cy après déclaré avec promesse et obligation de la garantir des uns envers les autres, de tous troubles, dons, douaires, dettes, hipotheque, éviction, aliénations, substitution et autres empêchements généralement quelconques premièrement a été baillé, cédé, transporté et délaissé, dès maintenant à toujours par lesdit sr. jlation thibault, et sa dite épouse ,etc.)
Not.Letourneau[14]

Dans le prochain acte, on rédige un accord séparé entre Hilarion et Langellier à qui Hilarion avait remis les cent piastres promises pour chaque enfant à sa majorité. Hilarion avait donc en sa possession plusieurs centaines de piastres, car il peut payer comptant ces sommes à Langellier qui pourra s'en servir à son gré en attendant de devoir les débourser quelques années plus tard. Ces sommes, toutefois, sont garanties par hypothèque sur la terre. On verra dans le prochain acte que Hilarion avait encore des réserves car il se permet de prêter de l'argent à Langellier pour l'aider dans ses affaires. Ce qui sous-entend que Langellier était en quelque sorte, un commerçant, et comme on s'en doute, un spéculateur.

[10] Hilarion a peut-être utilisé ce service pour se rendre visiter sa future propriété.
[11] Livre du *300e anniversaire de Trois-Pistoles*. Ed. Société historique et généalogique de Trois-Pistoles, Inc.
[12] Sans argent déboursé en retour.
[13] Outils d'agriculture.
[14] Greffe du notaire Létourneau, ANQ

Accord entre Hilarion et Alexis Langelier le 19 mars 1805

(Fut présent le Sieur alexis Langellier cultivateur demeurant en la paroisse de l'Islet de Bonsecours, lequel s'est par ces présentes, obligé, sous l'hipotheque général de tous ses biens meubles et immeubles présents et futurs, donner, et payer à Marie Roger Lefebvre, françois félix et modeste lefebvre aussitôt qu'ils auront atteint leur âge de maturité, ou qu'il seront pourvus par mariage à lequel, du sr. jlarion thibault et de dame marie marthe lefebvre son épouse habitant en la susdite paroisse de L'islette de Bonsecours, et à ce présent, et acceptant tout échange d'eux et d'elles la somme de cen piastres d'Espagne, etc.)

Not. Létourneau,[15]

Dans ce document, Langellier emprunte treize cents livres[16] de Hilarion *pour employer à ses affaires particulières.* Il est évident que Langellier est commerçant et il a besoin d'argent liquide pour saisir les bonnes occasions. Il n'est sûrement pas allé vivre avec la famille de Thérèse Morel[17]. Il aurait plutôt fait entretenir la ferme et prendre soin des animaux par un employé en attendant de revendre avec profit.

Obligation de Alexis Langellier à Hilarion Thibault *(le 19 mars 1805)*

(Fut present le sieur Alexis Langellier cultivateur demeurant en la paroisse de L'Islet de Bonsecours lequel a par ces présentes, volontairement reconnu et confessé, devoir bien légitimement au sieur jlarion thibault, cultivateur demeurant en la susdite paroisse de L'Islet de Bonsecours, à ce présent acceptant la somme de treize cens livres, les livres à vingt sols chacune, pour pareille somme, qu'il lui a prêté en espèces ayant cours dès avant ces présentes, pour employer à ses affaires particulières et dont il a dit être content et satisfait, laquelle dite somme du dit sieur alexis Langellier débiteur promet et s'oblige rendre et payer au dit sieur jlarion thibault son créancier ou au porteur, dans un an daté des présentes, sans intérêt.etc.)[18]

G. Letourneau, Not.[19]

Dans les jours suivants, Hilarion et Marthe commencèrent à se préparer pour le grand départ. Premièrement, il fallait réaliser que ces projets étaient devenus réalité. Les enfants devaient eux aussi comprendre cela. Lorsque la neige aurait disparu et que la terre recommencerait à se préparer pour la saison d'été, il faudrait être prêts. Ils avaient eu de la chance, ce n'est pas souvent qu'un habitant achète un lot dans une nouvelle seigneurie, comprenant bâtiments, animaux, ustensiles d'agriculture et ménage de maison. Jamais ils n'avaient vu les choses de cette façon dans leur projet. Ils voyaient un lot *complanté en bois debout* où Hilarion devrait aller vivre seul la première année pour y défricher un peu de terrain et bâtir un camp pour la famille et un bâtiment pour un cheval et quelques animaux.

Comme ils vivaient dans la maison de la mère de Marthe, ils n'avaient pas eu à se procurer de ménage de maison ni ustensiles de cuisine. Ils croyaient donc devoir acheter et se fabriquer toutes ces choses nécessaires : vaisselle, lits, couvertures, poêle, etc. Il était bien possible que ce qu'on avait laissé dans la maison là-bas ne satisfasse pas entièrement aux besoins et aux goûts de Marthe. Or, il faudrait bien s'en contenter au début.

---

[15] Idem.
[16] On est dans une période de transition où la piastre, la livre et même le franc ont cours en Nouvelle-France.
[17] Mère de Marthe.
[18] Ces documents sont disponibles sur demande en communiquant avec moi.
[19] Idem.

Il est impossible pour nous qui vivons dans le confort de nous imaginer, un tant soit peu, qu'un homme et une femme puissent s'aventurer au printemps par quelque moyen que ce soit, à pied ou en voiture tirée par un cheval, et voyager plus de 150 kilomètres, sur des routes où aucun gîte n'existait. Ne pouvant en outre, compter que sur l'aide de bons samaritains en cas de difficultés. Était-il possible de coucher à la belle étoile au début de mars? Les habitants longeant la route étaient-ils heureux d'offrir le gîte aux voyageurs? Quelle que soit la façon dont cela se passait alors, Hilarion et Marthe l'ont fait. J'ai réalisé au cours de mes recherches et lectures que les gens ne lésinaient pas sur les voyages même si les moyens de transport étaient affreux. Fallait-il avoir du courage et beaucoup de témérité pour voyager, ou cela faisait-il partie de la vie normale? Je n'en sais rien; cependant, ces faits demeurent impressionnants.

Hilarion savait qu'il manquerait bien des outils pour un défricheur comme lui qui avait l'intention de mettre en valeur quelques arpents de terre supplémentaires le plus tôt possible. Il s'était donc procuré des outils pour extraire les souches de la terre pour faciliter le labourage, les semences et les récoltes. Il savait aussi que les roches abondaient dans ces sols. Il lui faudrait de bons outils pour les tirer de leur nid et les empiler en digues le long des clôtures pour laisser le champ libre d'obstacles. Bien sûr, il n'allait pas apporter tous ces outils et instruments. Le marchand verrait à les expédier par la goélette qui laisserait le tout au quai de Trois-Pistoles.

Imaginons l'aventure d'un si long voyage en 1805

Les températures plus clémentes avaient réchauffé et restauré la terre dès le début de mai. Les chemins étaient asséchés partout, et il n'y avait plus d'obstacles majeurs empêchant la famille de se mettre en route. Même avec de jeunes enfants! On coucherait à la belle étoile quelques soirs. Les petits, bien emmaillotés dans la voiture, et les autres sous la toile aménagée entre la voiture et quelques arbres sur un terrain bien sec. Marthe avait pris soin d'apporter toute la nourriture nécessaire pour le voyage. Elle avait grande provision de pain et de lard salé. Également, des provisions plus adaptées pour les tout petits. Hilarion, muni de son fusil abattait quelques oiseaux et bêtes sauvages qu'il faisait cuire sur le feu. On se régalait de perdrix, de tourtes et même de lièvres. Un soir, Hilarion avait installé son campement près d'un ruisseau. L'aîné, Hilari s'était levé très tôt, était allé s'asseoir au bord de l'eau près d'une petite chute. Il y a vu de belles truites fringantes sauter la chute à contre-courant. Il s'est empressé d'appâter son hameçon et de tirer la ligne à l'eau. Une truite affamée croqua le ver d'une seule bouchée. Hilari voyant que la truite mordait ce matin en attrapa quelques autres, assez pour assurer un bon déjeuner à toute la famille. Hilarion avait décidé de séparer le voyage en trois étapes afin de ménager sa monture. Étant un homme prévenant, il avait acheté un deuxième cheval qui suivrait la voiture. Si le cheval qui tirait la charge venait à manifester des signes de fatigue, il pourrait le laisser se reposer pour une partie du voyage. Hilarion savait qu'une fois rendu à destination, il pourrait revendre ce cheval avec profit, les chevaux étant rares dans les nouvelles seigneuries. On passerait la première nuit à Kamouraska, la deuxième à Rivière-du-Loup et le troisième soir, on devrait avoir rejoint la maison.

Heureusement pour eux, les jours sont très longs en cette période de l'année. Grâce au second cheval, on n'a pas eu à perdre de temps pour le repos du premier. On se leva très tôt le matin du troisième jour, on traversa les belles prairies de Cacouna et de l'Île-Verte, ainsi que la grande rivière Trois-Pistoles qui s'est creusé un chenal d'une profondeur très impressionnante, depuis les millénaires qu'elle évacue les eaux des montagnes de l'arrière-pays. Le soleil baissait lorsque l'on arriva au début de la seigneurie surnommée La Baie du Ha-Ha. Les enfants abattus par la fatigue s'impatientaient, c'est donc ben loin, disait-on. Il ne reste que sept ou huit milles, on va y arriver répondait Marthe.

À l'arrivée, les enfants sommeillaient. Seul l'aîné pouvait regarder leur nouveau chez soi. Toutefois, le sommeil l'empêchait de montrer sa curiosité. Marthe et Hilarion préparèrent des lits de

fortune et couchèrent leurs petits. Comme toujours, les enfants dormirent comme des anges dans l'insouciance qui les caractérise.

Le lendemain très tôt, un soleil radieux traversant les fenêtres de leur rustique camp, aurait éveillé la famille avant le chant du coq s'ils en avaient possédé un. Quelques poules croassaient, mais Hilarion devrait se procurer un coq s'il voulait assurer l'avenir de son cheptel de volailles. Les enfants se hâtèrent tellement de découvrir leur nouvel environnement qu'ils oublièrent qu'ils avaient l'estomac tiraillé par la faim. Marthe, connaissant ses rejetons, avait préparé un bon déjeuner avec les morceaux de pain qui restaient du voyage et les bonnes galettes qu'on avait conservées au cas où l'on manquerait de nourriture avant d'arriver à destination.

Les aînés étaient émerveillés, l'un avait déjà fait connaissance avec un voisin. L'autre avait vu un grand ruisseau fourmillant de truites couler sur leur terre. L'autre avait entrevu la haute montagne entre le fleuve et le chemin du roi. Pour Marthe et Hilarion, il n'y avait pas d'émerveillement, il n'y avait que des années de travail devant soi. Le mot chômage n'existait pas alors. On pratiquait une agriculture de survivance et le seul moyen de survivre était de travailler, de toujours travailler. Les plus ambitieux pouvaient accumuler plus de biens que les autres. Ils seraient plus riches, mais ils n'auraient guère plus d'argent dans leurs goussets. Hilarion avait de l'ambition, il regardait l'avenir avec enthousiasme. En attendant que ses fils soient prêts à s'établir à leur tour, il devait défricher cette terre, construire de bons bâtiments, une maison confortable. Donc, durant les 13 prochaines années, il mit toutes ses énergies et ses ambitions dans l'amélioration de sa propriété. Ce fut en 1818 qu'il commença à penser à établir ses fils, il acheta une autre terre pour les besoins futurs. De 1805 à 1818, nous assistons à la naissance des enfants qui arrivent selon un horaire qui semble avoir été préparé selon un calendrier bien précis comme on peut le constater dans la fiche de famille aux pages 4 et 5.

Hilarion Thibault, une concession de terre le 13 octobre 1818.

Le 13 octobre 1818, Hilarion achète une terre qu'il cédera le 6 août 1821 à son fils François. Exactement 13 ans après son départ de L'Islet-Bonsecours, il est de retour dans sa paroisse natale pour y signer un contrat d'achat d'une terre appartenant à Grégoire Bélanger. Ce lot avait été acheté pour lui (Grégoire) par ses frères alors qu'il était encore mineur. Maintenant qu'il est devenu majeur, il décide de vendre sa propriété plutôt que d'aller s'établir voisin de ses aînés déjà cultivateurs à St-Simon. Et pour cause, il demeure maintenant à St-Léon de Rivière-du-Loup, près de Trois-Rivières.

Était-ce la première fois qu'Hilarion retournait à L'Islet? Je ne sais pas.

Le contrat est rédigé par le notaire Verreau à L'Islet.

(Pardevant le Notaire Public et juré pour la Province du Bas Canada, Soussigné, et ci- après nommés et soussignés, Fut présent le sieur gregoire Belanger cultivateur demeurant à St-Léon Rivière du Loup, district des trois rivières, à ce présent en la paroisse L'Islet Bonsecours. Lequel a par ces presentes vendu cédé, quitté, transporté et abandonné dès maintenant à toujours et promet garantir de tous troubles, dons,(...) Faite en outre pour et moyennant la somme de trente piastres despagne à compter de la quelle dite somme le dit sieur vendeur reconnaît
...AVOIR REÇU UN ACOMPTE ET LA BALANCE COMPTANT DONT VOICI LA QUITTANCE :)
Signé : Louis GamacheJos. Alex. Verreau Not.[20]

[20] Greffe notaire Verreau, ANQ

Le 6 avril 1821, Hilarion Thibault, cession du lot acquis de Grégoire Bélanger en faveur de François

Hilarion ne cède que la moitié de ce lot à François. L'autre moitié sera cédée à son autre fils Chrysostome. Selon la coutume du temps, il est sûr que Hilarion, aidé de ses fils, a déjà commencé à défricher cette terre. Il sera donc possible pour François de construire ses bâtiments de ferme si cela n'est pas déjà commencé. Cette terre, défrichée par François, demeurera dans la famille Thibault durant trois générations, François, Jean-Baptiste et Cyprien.

(Par devant les notaires Publics en la Province du Bas Canada soussignés furent presens sieur Hilarion Thibault et dame marie Marthe Lefebvre dit Boulanger son épouse qu'il autorise demeurant en la Paroisse au lieu nommé les Trois Pistoles, comté de cornwalis Lesquels cedent, quitent délaissent et transportent et abandonnent et)

Pierre Fournier Not. Pub.Jos. Ouellet, Not. Pub.[21]

Hilarion Thibault, concession d'une deuxième terre par Trudel, le 17 janvier 1822

Augustin Trudel est le procureur des héritiers/ères du Seigneur Drapeau décédé en 1810. En 1822, tous les lots du premier rang avaient été concédés. Les héritiers/ères du seigneur Drapeau devaient ouvrir à la colonisation les deuxième, troisième et quatrième rangs.

Hilarion et Marthe devaient réaliser qu'à peine 15 ans après leur départ de L'Islet, ils faisaient face au même dilemme qui les avait forcés à s'établir dans une nouvelle seigneurie. Déjà, plus aucune terre n'était disponible dans le premier rang. Heureusement, il y avait possibilité d'ouvrir 6 rangs à l'agriculture. Donc, dès que le deuxième rang fut arpenté et divisé en lots, Hilarion se hâta de réserver une très grande concession de 10 arpents de front sur 30 arpents de profondeur. Hilarion avait encore plusieurs fils à établir dans le futur, même si pour l'instant, la plupart étaient d'âge mineur.

Voici un extrait de l'acte de concession sur lequel il est mentionné que le preneur est déjà en possession, mais on ne dit pas depuis combien de temps[22] :

(Par devant le notaire public en la province du Bas-Canada, soussignés,
Fut present Augustin Trudel Écuyer, Major de Milice et Juge de Paix pour le district de québec demeurant en la Paroisse et lieu nommé Rimouski comté de conrwalis au nom ..... et procureur des Madame Marie geneviève Noël sœur de Joseph Drapeau, Écuyer, de son vivant seigneur de la seigneurie de Nicolas Rioux et autres lieux.(...)
Fait et passé audit lieu des trois Pistoles, Étude de Me Ouellet l'un des notaires soussignés l'an mil huit cent vingt deux le dix sept de janvier à dix heures de l'avant-midi, et a M. Trudel signé le Preneur ayant déclaré ne le savoir de ce requis lecture faite.....)

Augustin Trudel

Jos. Ouellet Notaire public, et son compère Pierre Fournier.[23]

À la fin d'une courte vie bien remplie, après avoir élevé une grande famille et trimé dur depuis leur enfance, tous les deux quitteront leurs enfants, parents et amis à l'âge de 56 ans.

Hilarion est décédé le 18 octobre 1828. Marie-Marthe est décédée le 19 octobre 1830 à St-Simon[24].

---

[21] Greffe notaire Ouellet, ANQ
[22] Souvent, le seigneur accordait une censive sous seing privé bien longtemps avant d'officialiser la transaction par contrat notarié.
[23] Greffe notaire Ouellet, ANQ
[24] La paroisse de St-Simon n'existant pas encore à cette date, on peut trouver ces actes de décès aux registres de Trois-Pistoles.

L'éboulis de 1951

(Source : Léo Bérubé, curé, Bulletin paroissial de Sainte-Odile-sur-Rimouski)

À l'occasion du 60° anniversaire de cette catastrophe naturelle, nous croyons pertinent de rappeler cet événement qui a marqué l'année 1951.

(. . .)

(Exposé des faits relatifs à l'éboulement de terrain qui s'est produit sur la rive gauche de la rivière Rimouski, à deux milles et demi en amont de l'embouchure, sur les lots 153 à 157 du rang II de la paroisse de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, en 1951, d'après le rapport de la *Commission des Eaux Courantes de Québec* de l'année 1951).

L'éboulement s'est produit en deux secousses de quelque deux jours d'intervalle : la première, sur la fin de la soirée du vendredi 3 août et la seconde, un peu avant l'aube, dans la nuit du 5 au 6 août. Dès le premier glissement, le cours de la rivière fut complètement obstrué par l'abondance des matières de toutes sortes entassées dans son lit. Afin de réduire le débit de l'eau au minimum et d'éviter que les matières éboulées ne soient entraînées vers l'aval et ne causent des inondations à Rimouski, on ferma immédiatement les deux premiers barrages de la Compagnie Price Brothers situés en amont de l'éboulis. Malgré tout, la nappe d'eau, qui était à la cote 20 dans les conditions naturelles, s'éleva bientôt à la cote 35.

Sans délai, le lendemain, la Ville de Rimouski et la Compagnie Price Brothers avisèrent de faire ouvrir un chenal dans l'amoncellement des décombres afin de sauver les propriétés riveraines menacées d'inondation. Elles s'y employèrent jusque dans la journée du dimanche, alors que des foules de curieux s'amenaient sur les lieux pour contempler l'étendue des dégâts. Par bonheur, il n'y avait personne sur le théâtre du sinistre quand s'est déclanché le second glissement, qui fut de beaucoup plus considérable que le premier. Le lit de la rivière a été de nouveau obstrué et la lourde machinerie utilisée à l'exécution du creusage a été en majeure partie ensevelie dans un mélange indescriptible de boue, de roches et de troncs d'arbres. En l'espace de quelques heures, la nappe d'eau se heurtant à l'obstacle a été exhaussée de 30 pieds au-dessus du niveau normal de la rivière.

On évalua à environ un million de verges cubes la quantité de terrain liquéfié qui s'est déplacé vers la rivière en ces deux circonstances. L'emplacement de l'éboulement couvre en effet une superficie de 27 âcres, ayant une largeur moyenne de 700 pieds et 1700 pieds en profondeur.

Les dommages résultant de cette catastrophe ont été les suivants :

1° Le lit de la rivière a été rempli de matières solides sur une longueur d'un demi-mille.

2° Le barrage de la Compagnie Price Brothers à l'ancien Moulin à Bardeau a été en partie démoli et complètement recouvert de glaise.

3° L'ancienne usine électrique du Crédit Municipal Canadien a été complètement inondée et recouverte de glaise.

4° La route Ste-Odile – Beauséjour a été recouverte de 15 à 20 pieds d'eau sur une distance de 1700 pieds entre les lots 267 et 275 du rang II de la paroisse Sainte-Odile.

5° La ligne de téléphone sur la rive droite de la rivière a été complètement submergée sur une distance d'un demi-mille.

6° La ligne de transmission électrique en bordure de la route Sainte-Odile – Beauséjour a également été submergée sur une distance d'un demi-mille, et le service a été interrompu pendant deux jours.

7° 33,2 âcres de terrain partiellement en culture, compris entre les lots 151 et 157 dans le rang II de la paroisse Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, sont devenus inutilisables.

8° 42 âcres de terrain du côté de Sainte-Odile, entre les lots 241 et 279 ont été submergés ou recouverts de glaise.

9° Une douzaine de bâtisses, dont 4 résidences, ont été démolies ou inondées. Ce sont, sur le lot 267, les maisons de MM. Philippe Gagné et Joseph Patry et un hangar; sur le lot 269, la maison de M. Ludger Turcotte, sa grange, son hangar et d'autres petites dépendances; sur le lot 272, la maison de M. Lionel Roy, un hangar et la grange de M. Ernest Blanchet. Aucune de ces bâtisses n'a pu être réintégrée après le désastre.

10° Par la suite de la décomposition des matières argileuses déposées dans la rivière, l'eau a dû être filtrée de façon spéciale pendant plusieurs mois pour servir au refroidissement des diésels qui actionnent la génératrice de l'usine électrique de la Compagnie de Pouvoir du Bas-St-Laurent à Rimouski. Malgré cela, la Compagnie a dû opérer plusieurs nettoyages supplémentaires de ses machines pour les maintenir en activité.

Les causes proprement dites

Étant donné que les silts (sédiments meubles très fins formant des roches plus ou moins consolidées) sont naturellement sujets à la saturation par l'abondance de l'infiltration liquide, on doit dire que la cause principale de l'éboulement réside dans la nature même des terrains éboulés. Le reste est attribuable au concours de circonstances que voici : il existait à l'emplacement de l'éboulement une coulée par laquelle se drainaient les terres avoisinantes; il y avait également des fossés qui canalisaient l'eau du ruissellement vers cette coulée. Il est possible que ces fossés aient occasionné en partie la saturation des couches inférieures. Il y avait en outre, à la partie supérieure de l'éboulement, trois puits de gravier, d'une étendue de plusieurs âcres, que la ville de Rimouski exploitait pour la voirie. Ces puits, qui avaient plusieurs pieds de profondeur, ne possédaient aucune issue pour l'évacuation des eaux de surface qui s'y accumulaient. Il semble bien probable que ce soit l'infiltration de ces eaux à travers les couches inférieures qui a provoqué en grande partie la saturation et la liquéfaction des différents lits de terrain.

Voici comment les choses ont dû se passer : dans la première phase de l'éboulement, la masse liquéfiée a trouvé un point de faible résistance en bordure de la rivière. Une partie seulement de son matériel s'est rendue au cours d'eau. Cet écoulement de la masse fluide a provoqué des plans de rupture de la couche supérieure encore solide, puis l'affaissement de cette dernière. Une partie de cette couche solide a été entraînée par le liquide en mouvement et est venue s'accoter sur la rive droite. C'est l'adhérence entre cette couche solide et la rive opposée qui avait arrêté la marche des matières liquéfiées le soir du 3 août. Mais le creusage d'un canal le long de la rive droite, dans les journées du 4 et du 5 août, en brisant l'adhérence entre la couche de surface solide et la rive elle-même, et la pression exercée sur la masse fluide par l'affaissement du reste de la couche inférieure à l'emplacement de l'éboulement, ont eu pour effet de déclancher un nouveau glissement dans la nuit du 5 au 6 août. Cette fois, ce fut un vidage en règle de l'élément liquide formé dans la côte. Dans sa chute impétueuse vers la rivière, il a entraîné avec lui les terrains et la végétation de la couche supérieure.

Dans la deuxième phase de l'éboulement, le 6 août, une partie du matériel liquéfié s'est écoulée dans la rivière et a été entraînée dans le fleuve St-Laurent. Quant aux matières solides, elles se sont entassées dans le lit et sur les bords de la rivière, retenues qu'elles étaient par une pointe de roc qui s'avance sur le lot 267. Ce barrage improvisé a provoqué la formation de l'étang qui a noyé en quelques heures les paisibles habitations du voisinage.

Pour éviter que de plus amples dégâts ne soient causés par l'inondation, la Ville de Rimouski a fait ouvrir un chenal à travers les décombres sur le lot 267. En aval de la pointe de roc, soit vis-à-vis des lots 260, 245 et 242, l'eau s'est frayée d'elle-même un passage à travers les matières éboulées. (. . .)

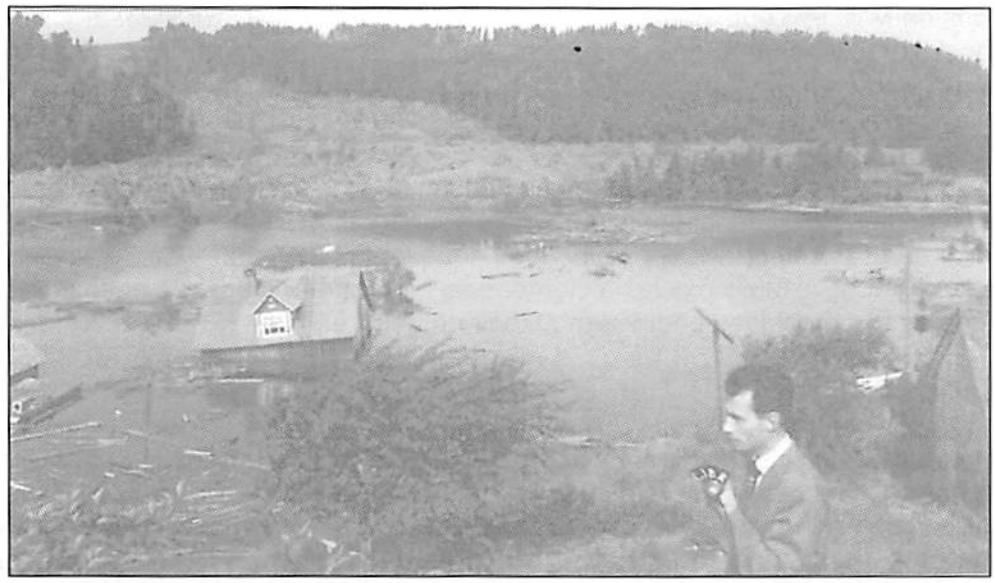

Reportage de CJBR sur l'éboulis de Ste-Odile en 1951. Au microphone, le journaliste François Raymond (Rita Chevron, Collection Richard Saindon)

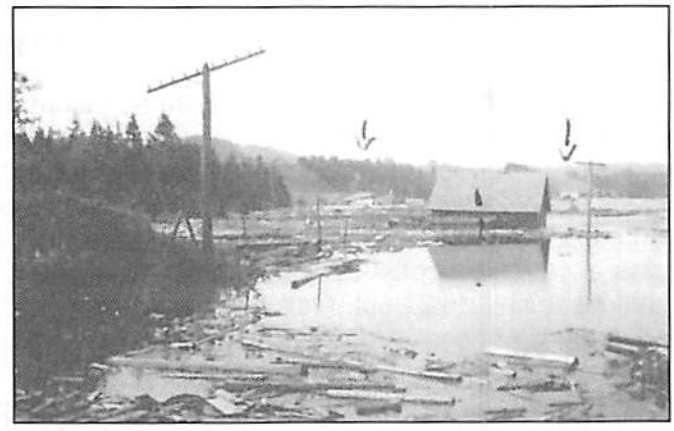

Prénoms donnés au Québec en 2010

Source : Régie des rentes du Québec

(Le chiffre entre parenthèses indique combien de fois ce prénom a été donné)

FILLES

1.Léa (1398)
2.Alexia (1117)
3.Maïka (1055)
4.Alicia (1055)
5.Océanne (1054)
6.Annabelle (900)
7.Maelie (834)
8.Florence (815)
9.Mégane (792)
10.Anaïs (779)
11.Rose (768)
12.Jade (755)
13.Rosalie (718)
14.Mia (701)
15.Maeva (694)
16.Sarah (688)
17.Alice (673)
18.Coralie (664)
19.Charlotte (637)
20.Zoé (629)
21.Emma (625)
22.Ariane (592)
23.Juliette (587)
24.Elizabeth(576)
25.Camille (575)
26.Charlie (573)
27.Gabrielle (568)
28.Victoria (544)
29.Laurence (541)
30.Émilie (526)
31.Raphaëlle(523)
32.Sofia (519)
33.Emy (516)
34.Aurélie (515)
35.Béatrice(512)
36.Noémie(506)
37.Chloé(500)
38.Laurie (493)
39.Marianne (469)
40.Olivia (446)
41.Delphine (418)
42.Mélodie (396)
43.Élianne (388)
44.Justine (386)
45.Jasmine (377)
46.Élodie (372)
47.Léanne (372)
48.Éve (345)
49.Maya (339)
50.Clara (321)

GARÇONS

1.William (1936)
2.Alexis (1256)
3.Zachary (1026)
4.Alexandre (1011)
5.Mathis (957)
6.Thomas (945)
7.Anthony (922)
8.Noah (918)
9.Gabriel (875)
10.Nathan (852)
11.Samuel (846)
12.Félix (838)
13.Jacob (830)
14.Olivier (765)
15.Antoine (747)
16.Raphaël (713)
17.Xavier (687)
18.Élliot (679)
19.Malik (674)
20.Lucas (649)
21.Charles (629)
22.Loïc (626)
23.Jérémy (609)
24.Émile (577)
25.Édouard (567)
26.Liam (559)
27.Adam (548)
28.Benjamin (547)
29.Alex (536)
30.Justin (533)
31.Maxime (499)
32.Nicolas (488)
33.Tristan (480)
34.Dylan (477)
35.Théo (459)
36.Vincent (400)
37.Victor (390)
38.Ludovic (383)
39.Mathieu (368)
40.Léo (367)
41.Étienne (348)
42.Philippe (331)
43.Simon (323)
44.Louis (298)
45.Guillaume (297)
46.David (290)
47.Isaac (269)
48.Logan (269)
49.Julien (250)
50.Hugo (22)

SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DE RIMOUSKI

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES (Comptabilité de caisse)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

PRODUITS	2010-2011	2009-2010	Écart
Revenus des membres et chercheurs	9 952,00 $	9 901,80 $	50,20 $
Vente de l'Estuaire et publicité	429,22	864,86	(435,64)
Autres revenus de fonctionnement	4 179,45	3 500,20	679,25
Ventes de livres	5 843,40	5 055,45	787,95
Revenus d'activités	0,00	0,00	0,00
Dons	849,95	1 530,00	(680 05)
Subventions	3 843,00	9 161,04	(5 318,04)
Revenus d'intérêts	33,16	125,29	(92,13)
Remboursement TPS et TVQ	1 985,27	1 221,92	763,35
Produits divers	559,47	312,89	246,58
TOTAL DES PRODUITS	**27 674,92 $**	**31 673,45 $**	**(3 998,53 $)**
CHARGES			
Fonctionnement			
Production de l'Estuaire	3 522,73 $	3 852,01 $	(329,28 $)
Bibliothèque	1 174,00	1 415,95	(241,95)
Cours et Conférences	2 345,62	1 280,72	1 064,90
Internet (Accès et équipement)	278,40	131,45	146,95
Coût des ventes	3 990,16	3 446,47	543,69
Salaires et avantages sociaux	3 992,67	3 466,81	525,86
Dépenses d'activités	14,90		
Administration			
Entretien des équipements	1 205,00	329,36	875,64
Loyer	1,00	1,00	0,00
Papeterie et fourniture	496,55	1 868,98	(1 372,43)
Timbres	102,44	100,43	2,01
Téléphone	528,93	485,08	43,85
Assurances	866,50	0,00	866,50
Frais bancaires	160,15	305,45	(145,30)
Charges diverses	1 605,67	1 705,77	(100 10)
Taxes - TPS et TVQ	1 518,96	2 753,32	(1 234,36)
TOTAL DES CHARGES	**21 803,68 $**	**21 142,80 $**	**645,98 $**
EXCÉDENT AVANT AJUSTEMENT D'ACTIFS	**5 871,24 $**	**10 530,65 $**	**(4 644,51 $)**
Ajustement d'actifs		8 500,00	(8 500,00)
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**5 871,24**	**2 030,65**	**3 855,49**

SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DE RIMOUSKI

BILAN COMPARATIF (Comptabilité de caisse)

au 31 mars 2011

ACTIF	2010-2011	2009-2010	Écart
Actif à court terme			
Encaisse	12 290,85 $	11 073,69 $	1 217,16 $
Placements - dépôts garantis	7 578,14	7 570,00	8,14
Inventaire - produits	5 443,22	6 478,95	(1 035,73)
	25 312,21 $	25 122,64 $	189,57 $
Bibliothèque			
Répertoires	56 200,88 $	54 327,88 $	1 873,00 $
Dictionnaires	49 043,62	46 730,87	2 312,75
Fonds numérisé Drouin (Microfilms)	47 025,10	47 025,10	0,00
Monographies	12 885,06	12 528,56	356,50
Cédéroms	2 617,40	2 583,20	34,20
Autres	1 000,00	1 000,00	0,00
	168 772,06 $	164 195,61 $	4 576,45 $
Autres immobilisations			
Mobilier et équipement	53 454,51 $	52 689,29 $	765,22 $
	53 454,51 $	52 689,29 $	765,22 $
TOTAL DE L'ACTIF	**247 538,78 $**	**242 007,54 $**	**5 531,24 $**
PASSIF			
Passif à court terme			
Comptes à payer	0,00 $	340,00 $	(340,00 $)
	0,00 $	340,00 $	(340,00 $)
Avoir des membres			
Solde au début de l'exercice	241 667,54 $	242 308,91 $	(641,37 $)
Excédent des produits sur les charges	5 871,24	2 030,65	3 840,59
Redressement - années antérieures			0,00
	247 538,78 $	244 339,56 $	3 199,22 $
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR DES MEMBRES	**247 538,78 $**	**244 679,56 $**	**2 859,22 $**

Préparé par : _____, trésorier (1346) Date : _____

Claude-Carrier Fortin

Approuvé par : _____, président (0023) Date : _____

Laurent Bérubé

Nouvelles acquisitions pour notre bibliothèque

Monographies familiales

D-58	Dupont	Jacques Dupont De Bacilly à Saint-Roch-des-Aulnaies Tome 1, La famille Dupont au XVIII siècle ; Dupont, Denise
F-21	Frenette	Histoire et Généalogie des Frenette d'Acadie ; Desjardins, Gérard
G-59	Gagné	Généalogie ascendante d'Arthur Gagné ; Drouin, Joseph
J-18	Johnson	The descendants of Ralph Johnson & Hannah Wren ; Wile, Jane
M-35	Martin	MARTIN Qui es-tu? : Brève histoire de la famille Martin Acadienne ; Martin, Gérald
T-25	Thériault, Terriot	Les Thériault Les descendants de Joseph Thériault et de Marie-Joseph Girouard ; Thériault, Fidèle
W-02	Wilson	The descendants of Hugh Wilson & Marjory Hamilton ; Wile, Jane

Monographies paroissiales

ML-105 St-Pierre-de-Lamy 1949-1999
MP-23 Paquetville : Pays de buttes et d'érables ; Robichaud, Donat Mgr

Histoire Amérique

Vol. 2198 Les français au Canada ; Cerbelaud-Salagnac, Georges

Dictionnaires

DCT 297 Les Métis acadiens de la Baie des Chaleurs ; Mallet, Victorin N.

****

À la prison de Rimouski lors du grand feu (6 mai 1950)

«Au cours de la nuit du samedi au dimanche, le feu avançait toujours en direction de la prison de Rimouski (située sur l'Avenue de la Cathédrale). Les détenus pensèrent un moment que la conflagration leur vaudrait la liberté. Mais le shérif de la geôle, M. Charles Garon, ne l'entendait pas ainsi et c'est vers 3 heures qu'il ordonna l'évacuation.
Les trente-six détenus furent conduits sous bonne garde à l'arsenal. Les prisonniers partagèrent une salle commune tandis qu'une autre salle était transformée en cuisine.»
Une partie de la prison bâtie en 1890 fut détruite durant cet incendie. Elle fut reconstruite peu de temps après. Près de 300 édifices commerciaux et maisons d'habitation furent la proie des flammes.

Sources

. Œuvre de collaboration, *Mosaïque Rimouskoise, une histoire de Rimouski,* le comité des fêtes du 150e anniversaire de la paroisse de St-Germain de Rimouski, Rimouski, 1979, p.549.
. Pierre RAYMOND, *Quand la prison s'ouvre,* Progrès-Écho, 20 décembre 1978, p.A-4, A-5.

Le Centre de recherche de la SGHR, ouvert 29 heures/semaine

	Avant-midi	Après-midi	Soirée
Lundi	9h - 11h30	13h – 16h	----------
Mardi	9h - 11h30	13h – 16h	19h – 21h
Mercredi	9h - 11h30	13h – 16h	19h – 21h
Jeudi	9h - 11h30	13h – 16h	----------
Samedi	---------	13h – 16h	

Le Centre de recherche **sera ouvert les samedis** à compter du 10 septembre.

Les nouveaux membres

1721 Céline Guimont, Rimouski, Québec
1722 Antoinette Francoeur, Rimouski, Québec
1723 Guy Lemieux, St-Nicéphore, Québec

Archives disponibles sur microfilms et conservées à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ).

Le nouveau catalogue des microfilms produits par **Bibliothèque et Archives nationales du Québec** est disponible depuis Janvier 2011. Plusieurs fonds d'archives des greffes de notaires ont été complétés sur microfilms. Il est possible maintenant de consulter dans ce recueil les noms des notaires de Joliette, St-Hyacinthe, du comté d'Iberville et de Kamouraska. D'autres fonds d'archives privées sont offerts sur microfilms pour la première fois dont le fonds Denis-Benjamin Papineau et le journal de James Thompson sr.

Enfin disponible:
Le Registre de référence à l'état civil des mariages de 1926 à 1994. Aussi appelé Formulaire de mariages, on y retrouve 1115 microfilms de 16 ou 35mm. Les formulaires de deux ou trois années sont microfilmés sur la même bobine. Vérifiez avec le responsable du microfilm avant de commander.
Sur internet :
On peut également consulter le catalogue en format PDF sur le site internet de la Fédération des familles souches du Québec (www.ffsq.qc.ca). Allez dans le menu Services>Reproductions>Microfilms pour télécharger le fichier.
Nous vous souhaitons une bonne recherche.

Michel Couture
Service du microfilm
Tél. : (418) 653-2137, poste 222
Sans frais : 1-800-265-2137, poste 222
Courriel : michelcouture@qc.aira.com
Site Internet : www.ffsq.qc.ca

ENCOURAGEONS NOS COMMANDITAIRES

Insertion publicitaire

dans l'Estuaire généalogique

Format carte professionnelle, pages centrales de la revue :	60,00 $	annuellement
Demi-page, couvercle arrière de la revue :	300,00 $	annuellement
Insertion de votre encart publicitaire (fournir 500 copies) :	60,00 $	par occasion

Contactez la SGHR : 724-3242

Réussir
Prospérer
Se rassurer
Acquérir
Bâtir
Planifier
avec tout ce qu'il faut derrière soi.

Desjardins
Caisse de Rimouski
Conjuguer avoirs et êtres

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC
Porte-parole de l'opposition officielle en matière de revenu
Bureau de Rimouski
2, rue Saint-Germain Est, bureau 100
Rimouski (Québec) G5L 8T7
Téléphone : 418 722 9787
Télécopieur : 418 725-0526
Bureau de Québec
Hôtel du Parlement, Bureau 2.53
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4
Téléphone : 418 644-1386
Télécopieur : 418 644-7851
www.irvinpelletier.org

IRVIN PELLETIER
Député de Rimouski
ipelletier-rimo@assnat.qc.ca

Christine Moreau
Pharmacienne

Pharmacie Christine Moreau
333, boul. René Lepage
Rimouski (Québec) G5L 1P2
Tél.: (418) 722-7755
Téléc.: (418) 721-4482

Membre affilié à
CLINI PLUS

Hôtel le Manoir
BAIE-COMEAU QUÉBEC

Bienvenue

Tarifs spéciaux pour rassemblements de familles

8, Avenue Cabot
Baie-Comeau (Québec) G4Z 1L8
Téléphone : (418) 296-3391 • 1-800-463-8567
Télécopieur : (418) 296-1435
Site Web : www.manoirbc.com
Courriel : manoirbc@globetrotter.qc.ca

RELIEURS

Relieurs
St-Pierre & Turcotte enr.

Léo Turcotte
Propriétaire, relieur

21, boul. René-Lepage Est
Rimouski (Québec) G5L 1N8
Tél. : Rés. : (418) 724-4377
Cell. : (418) 730-5812

Raynald Lavoie
Président

Courriel: raynaldl@aidr.ca
Site: http://www.clubpap.com

LA FORCE
d'être
ENSEMBLE!

LE CLUB PAPETIER

192, St-Germain Est,
Rimouski (Québec) G5L 1A8
Tél.: (418) 723-0606
Téléc.: (418) 723-6909
Sans frais: 1-800-463-3922

Cet espace est à vous,
si vous le désirez ! !

ZONE IMAGE
PHOTO A.B.S LTÉE
Photo ABS Ltée

Service de finition de photo une heure
Accessoires numériques
Accessoires photos

126, rue St-Germain Est
Rimouski (Québec) G5L 1A8
rimouski@photoabs.ca
www.photoabs.ca

Tél.:(418) 724-7444
Téléc.:(418) 721-4460

Transcontinental
IMPRESSION

Impressions des Associés
162, rue Dumais
Rimouski (Québec) G5L 3A5

Téléphone : (418) 723-2188
Sans frais : 1 800 463-8384
Télécopieur : (418) 723-5330
Site internet : http://transcontinentale-gtc.com

JEAN-PAUL LEPAGE
Directeur des ventes

Marie-Lyne Réhel, Responsable

LES VILLAS DE L'ÉVÊCHÉ
150, rue *Est*
Rimouski (Québec) G5L 8X4

Résidences pour adultes autonomes
pré-retraités et retraités
Villas : **(418) 725-3436** Bureau : **(418) 724-0422**

Les Services KOPILAB

231, 2e rang Ouest
Sainte-Luce (Québec) G0K 1P0

Téléphone : 418 739-5550
Sans frais : 1 877 739-5550
Télécopieur : 418 739-5225

www.kopilab.com
service@kopilab.com

André Parent,
Co-propriétaire

Cet espace est à vous,
si vous le désirez ! !

HÔTEL RIMOUSKI
HÔTEL ET CENTRE DE CONGRÈS

Marc Germain
Directeur de l'hébergement
Ligne directe : 418-727-4628

225, boul. René-Lepage Est, Rimouski (Québec) G5L 1P2
Téléphone : 418-725-5000 • 1-800-463-0755
Télécopieur : 418-725-5725 • E-Mail : hotelrim@hotelrimouski.com

LES ASSURANCES
Claude Belzile INC
Courtier d'assurances ass.

INCENDIE COMMERCIALE ET RÉSIDENTIELLE
AUTOMOBILE · MOTO · RESPONSABILITÉ · VIE

90 D'Auteuil
Rimouski
G5L 2W6

Tél. Bur.: 722-7575
Fax: 723-9140

Graphisme Broderie
ZIGRAPH
Sérigraphie Imprimerie

Un service complet de la conception graphique originale à la production
150 Saint-Germain Est, Rimouski (Québec) G5L 1A8 (418) 725-5153

Claude Guimond
Député
Rimouski-Neigette
Témiscouata-Les Basques

Bureau de circonscription
320, rue Saint-Germain Est
Bureau 701
Rimouski (Québec) G5L 1C2

Téléphone 418 725-2562
Sans frais 1-866-720-2562
Télécopieur 418 725-3993
Courriel guimoc1a@parl.gc.ca

ENCOURAGEONS NOS COMMANDITAIRES

L'INSTITUT GÉNÉALOGIQUE DROUIN
DES MILLIONS DE DONNÉES ET IMAGES SUR PAPIER, SUR DISQUE ET EN LIGNE.

25 millions d'images et de données en ligne et plusieurs milliers de publications sur notre boutique.

Depuis des années, l'Institut généalogique Drouin fait partie intégrante du monde de la généalogie par son patrimoine. Grâce à son site web, tout ce patrimoine est maintenant disponible en ligne. En passant par les registres de l'état civil, les contrats notariés ou les généalogies familiales, sans oublier les formulaires de mariage, le Kardex ou le Fichier Loiselle, le site vous fournit près de 25 millions de données et d'images. Au cours de 2010, de nouvelles banques inédites seront disponibles à la communauté généalogique.

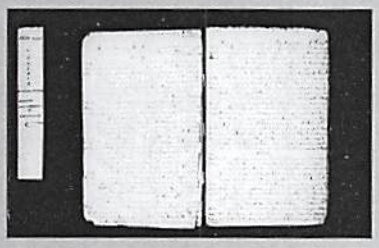

Forfaits annuels disponibles à partir de 100 dollars !

Pour vous abonner :
Achat par Paypal sur www.institutdrouin.com/imagesdrouin.htm
ou
par chèque, contactez l'Institut à
jean-pierre.pepin@videotron.ca ou au 450 448-1251

Forfaits institutionnels aussi disponibles.

WWW.IMAGESDROUINPEPIN.COM / WWW.INSTITUTDROUIN.COM